



SON OPÉRATION SUR LE PIED EST UNE RÉUSSITE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE BIENTÔT DE RETOUR

ARRESTATION DE 12
INDIVIDUS ET SAISIE
D'UNE QUANTITÉ
D'ARMES BLANCHES
À ALGER

de l'administration
Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lmondeadm.com

Jeucl 21 Janvler 2021/ N° 1032

Prix : 20 DA

SONATRACH A
SIGNÉ PLUS DE
1100 CONTRATS
AVEC DES
ENTREPRISES
NATIONALES EN
2020



Trois casemates ont été détruites et un élément de soutien arrêté

L'Armée présente un bilan d'une semaine

Le procès est prévu aujourd'hui à la Cour d'Alger

Autoroute Est-Ouest

L'AFFAIRE

DE NOUVEAU DEVANT LA JUSTICE



page 02

LOI ÉLECTORALE :

NOUVELLES PRÉROGATIVES ET GARANTIES POUR L'ANIE

ANNABA :

APPEL À IDENTIFIER LES
DYSFONCTIONNEMENTS
EMPÊCHANT LA
COUVERTURE DES
BESOINS DE LA WILAYA
EN LAIT

DEUX JOURNÉES
D'INFORMATION
SUR LA
CRÉATION DE
STARTUPS ET
D'ENTREPRISES
À L'UNIVERSITÉ
D'ORAN 2

LE PROCÈS EST PRÉVU AUJOURD'HUI À LA COUR D'ALGER

Autoroute Est-Ouest : l'affaire de nouveau devant la justice

C'était en 2009 que les soupçons de versements de commissions à des tiers commençaient à apparaître. Ce qui a poussé les services du DRS à s'y intéresser.

C'est aujourd'hui que s'ouvrira le procès de l'autoroute est-ouest au tribunal criminel de la Cour d'appel d'Alger. Prévu pour aujourd'hui, après la décision de la cour suprême de réexaminer le dossier de l'autoroute dans lequel 15 personnes et 7 entreprises ont été impliquées. Examinée en mai 2015, l'affaire n'a pas révélé les secrets des procédés usés pour s'interposer entre les institutions de l'Etat et des entreprises étrangères en charge de la réalisation du projet. Ainsi, les services du DRS ont pris en main l'affaire pour mettre fin à la culture de pots-de-vin pratiquée à outrance dans plusieurs projets importants pour le pays. Pour rappel, c'était en 2006 que le marché de réalisation de l'autoroute a été attribué

au groupe chinois Citic-Crcc, avec un coût de 6 milliards de dollars. Mais qu'avec plusieurs ré-évaluations, le projet a coûté 13 milliards de dollars, sans pour autant être livré définitivement. Le projet phare du long et coûteux règne de Bouteflika n'était pas blanc comme neige. C'était en 2009 que les soupçons de versements de commissions à des tiers commençaient à apparaître. Ce qui a poussé les services du DRS à s'y intéresser. Dans leur rapport global remis au procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs en octobre 2009, les services spécialisés du département de renseignement et de sécurité (DRS) dans la lutte contre le crime économique ont mis en avant les « multiples » interventions de plusieurs acteurs afin

d'influencer la décision d'octroi des marchés de l'autoroute. Le même rapport explique, essentiellement, que « le projet du siècle » était une opportunité pour « l'exercice » de toutes sortes de « manigances » pour s'attirer « des commissions » payées rubis sur ongle par « des entreprises étrangères » à des intervenants. Chani Medjdoub, résident au Luxembourg, Bouchama Mohamed, ancien secrétaire général du ministère des Travaux publics, le défunt colonel Khaled, les frères Bouzenacha, Mohamed Khelladi, ex-responsable à L'agence nationale des autoroute (ANA), Adou Sid-Ahmed, propriétaire de la Eurl Marpack, le fils d'Abou Djerra Soltani, ancien ministre et ex-président du MSP, Amar Ghoul, ex-ministre des Travaux

publics, un certain Lhadj Kouidri, Hamdane Salim-Rachid, ancien directeur de Planification et de coordination au ministère des Transports, ..., sont autant de personnes citées dans le rapport du DRS remis à la justice. Le rapport explique comment une toile d'araignée a été tissée pour « détourner » des sommes colossales en devise. Ce qui a provoqué des réévaluations du coût du projet. Le procédé, tel qu'expliqué dans le rapport, évoque des « interventions » tous azimuts de plusieurs personnes auprès des responsables d'institutions, notamment l'ANA, le ministère des Travaux publics et celui des Transports, pour « décrocher » des projets « à des sociétés d'amis ». Rien ne se faisait sans pots-de-vin. Les chiffres donnés dans le rapport évo-

quent plusieurs fois des sommes allant de 40.000 euros à 460.000 euros, sans les « pourcentages » prélevés sur chaque projet « raflé ». « La mise atteignait parfois plus de 2,5 % du coût global des projets », comme certains projets de téléphériques et du tramway. Des entreprises comme la chinoise Citic-Crcc, la française Alston, les italiennes Astaldi, Pizaroti et Inco du groupe Anas, les tunisiennes Caba et Setauroute, la canadienne SNC Lavalin, les françaises Igis, Alstom et Keolis, l'espagnole Esolux, la suisse Garaventa, la portugaise TPF Planege, sont autres sociétés étrangères sur lesquelles pèsent des accusations de versement de commissions et de pots-de-vin pour l'obtention des marchés.

Ouiza. K

MÉMOIRE ALGÉRO-FRANÇAISE

Ce que propose Benjamin Stora

Après plusieurs mois de travail, l'historien Benjamin Stora a remis hier son rapport à Emmanuel Macron. Il recommande notamment la mise en place d'une commission « Mémoire et Vérité » chargée d'impulser des initiatives mémorielles communes entre la France et l'Algérie. L'historien propose que cette commission soit composée de « différentes personnalités engagées dans le dialogue franco-algérien.

Cette commission va formuler, selon l'historien, certaines propositions. Il s'agit par exemple de poursuivre les commémorations, comme celle du 19 mars 1962 demandée par plusieurs associations d'anciens combattants à propos des accords d'Evian, premier pas vers la fin de la guerre d'Algérie. D'autres initiatives de commémorations importantes pourraient être organisées autour de la participation des Européens d'Algérie à la seconde guerre mondiale ; du 25 septembre, journée d'hommage aux harkis et autres membres de formations supplétives dans la guerre d'Algérie ; du 17 octobre 1961, à propos de la répression des travailleurs algériens en France. A tous ces moments de commémoration pourraient être invités les représentants des groupes de mémoires concernés par cette histoire. A cela, il faut ajouter la nécessité d'organiser le recueil par cette commission de la parole des témoins frappés douloureusement par cette guerre pour établir plus de vérités et parvenir à la réconciliation des mémoires.

La réhabilitation de Emir Abdelkader fait également partie de ces initiatives et cela passe par la construction d'une stèle à l'effigie de l'émir, qui lutta contre la conquête de l'Algérie par la France au milieu du XIXe siècle, à Amboise (Indre-et-Loire), où il vécut en exil entre 1848 et 1852. Le monument pourrait être érigé à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, en 2022.

Autre personnalité algérienne à réhabiliter : Ali Boumendjel. La France va ainsi reconnaître l'assassinat de l'avocat Ali Boumendjel, dirigeant politique du nationalisme algérien, tué pendant la bataille d'Alger, en 1957. Ce geste ferait suite à la déclaration du président Emmanuel Macron concernant Maurice Audin en septembre 2018.

En plus de Ali Mendjeli, la France veut oeuvrer à la publication d'un « guide des disparus » (algériens et européens) de la guerre d'Algérie, sur la base des recherches du « groupe de travail » créé à la

suite de la déclaration d'amitié signée lors de la visite du président François Hollande à Alger en 2012. Ce groupe avait été mis en place pour permettre la localisation des sépultures des disparus algériens et français de la guerre d'indépendance. Il devra poursuivre son travail.

A propos des essais nucléaires et mines, la partie française veut poursuivre le travail conjoint concernant les lieux des essais nucléaires français en Algérie, réalisés entre 1960 et 1966, et leurs conséquences, ainsi que la pose des mines aux frontières. Il en sera de même pour les restes humains. Le comité mixte d'experts scientifiques algériens et français chargés d'étudier les restes humains de combattants algériens du XIXe siècle, conservés au Muséum national d'histoire naturelle va poursuivre son action. En revanche, le dossier des harkis risque de bloquer le travail de mémoire. Les Français demandent à voir avec les autorités algériennes la possibilité de faciliter les déplacements des harkis et de leurs enfants entre la France et l'Algérie.

Sur un autre plan, à l'instar de la mesure instaurée par le président de la République française visant à donner à des rues de communes françaises des noms de personnes issues de l'immigration et de l'outre-mer, inscrire des noms de Français d'origine européenne particulièrement méritants, en particulier médecins, artistes, enseignants, issus de territoires antérieurement placés sous la souveraineté de la France, note le document qui ajoute qu'il faut activer le groupe de travail conjoint sur les archives, constitué en 2013 à la suite de la visite du président Hollande en 2012. Le groupe s'est réuni à six reprises, jusqu'au 31 mars 2016. Ce groupe de travail sur les archives devra faire le point sur l'inventaire des archives emmenées par la France et laissées par la France en Algérie. Sur la base de ce travail d'inventaire, certaines archives (originaux) seraient récupérées par l'Algérie. Celles laissées en Algérie pourront être consultées par les chercheurs français et algériens. Le « comité de pilotage » pourrait proposer la constitution d'un premier fond d'archives commun aux deux pays, librement accessible.

Faciliter l'obtention de visas de chercheurs est un autre axe de travail que veulent se donner les deux Etats. « La coopération universitaire pourrait, avant le règlement de la domiciliation des archives, trouver un moyen pour chacune des parties de montrer la volonté de transparence du passé

commun », indique le texte. La France proposerait ainsi de donner chaque année à dix chercheurs, inscrits en thèse sur l'histoire de l'Algérie coloniale et la guerre d'indépendance dans un établissement universitaire algérien, la possibilité d'effectuer des recherches dans les fonds d'archive en France. « Le visa de chercheur à entrées multiples serait d'une durée de six mois, pouvant être prolongé de trois mois, ce qui correspond à une année universitaire. Le chercheur pourrait ainsi effectuer des allers-retours en fonction des besoins de sa recherche. Ce visa pourrait être renouvelable », note encore le document.

Afin que ces recherches puissent être effectuées dans de bonnes conditions matérielles, un accord serait passé avec le Centre national des œuvres universitaires (Cnous) pour mettre à disposition une chambre au sein d'une cité universitaire proche des lieux d'archive dans des modalités pratiques à approfondir. Enfin, ces étudiants pourraient bénéficier pendant leur séjour en France de la même bourse d'étude que les étudiants français inscrits en thèse, au prorata de la durée de séjour. En parallèle, des étudiants français, dans un nombre qui reste à discuter avec les autorités algériennes, devraient pouvoir bénéficier d'un visa à entrées multiples et d'un accès facilité aux archives algériennes concernant la même période.

Dans le domaine de l'édition, il y a lieu de favoriser la diffusion des travaux des historiens par la création d'une collection « franco-algérienne » dans une grande maison d'édition. L'objectif serait de poser des bases communes aux mémoires particulières, de définir un cadre acceptable par tous, des deux côtés de la Méditerranée.

Il en est de même dans la démarche de créer un fonds permettant la traduction du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français d'œuvres littéraires et à caractère historique. Ce fonds pourra également prendre en charge les écrits de langue berbère. Pour les programmes scolaires, l'historien recommande d'accorder plus de place à l'histoire de la France en Algérie. A côté d'une avancée récente – ne plus traiter de la guerre sans parler de la colonisation –, il convient de généraliser cet enseignement à l'ensemble des élèves (y compris dans les lycées professionnels), tout comme il faut aller vers la mise en place d'un office franco-algérien de la jeunesse, chargé principalement d'impulser les œuvres de jeunes créateurs (œuvres d'animation, courts-métrages de fiction,

SON OPÉRATION SUR LE PIED EST UNE RÉUSSITE

Le président Tebboune bientôt de retour

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune sera bientôt de retour en Algérie. Il le sera d'autant plus que qu'il a subi, hier, une intervention chirurgicale réussie sur le pied droit. Selon un communiqué de la présidence quoi a rassuré sur l'évolution positive de l'état de santé du président, il a indiqué qu'il devrait regagner le pays dans les prochains jours. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a subi, mercredi en Allemagne, une intervention chirurgicale réussie sur le pied droit », précise le communiqué. Peu avant de quitter le pays en direction de l'Allemagne, le 10 janvier dernier, le Président Tebboune avait fait état d'une éventuelle intervention orthopédique en raison de complications du Coronavirus. Le président de la République devrait retourner au pays dans les prochains jours, après accord du staff médical, conclut la même source. Ainsi donc, des changements importants à même de booster la gestion des affaires de l'Etat et la concrétisation des promesses du président Tebboune devraient être effectués dès son retour.

Ouiza. K

création de plate-forme numérique pour le son et l'image).

L'autre sujet qui a toujours empoisonné les relations entre les deux pays, le canon Baba Merzoug va être au centre des discussions. Il est préconisé de créer une commission franco-algérienne d'historiens chargée d'établir l'historique du canon « Baba Merzoug » ou « La Consulaire », ravi lors de la conquête d'Alger en 1830 et installé à l'arsenal de Brest, et de formuler des propositions partagées quant à son avenir, respectueuses de la charge mémorielle qu'il porte des deux côtés de la Méditerranée.

Du côté algérien, l'historien Abdelmadjid Chikhi va soumettre un dossier pour le président Abdelmadjid Tebboune.

Saïd Sadia

Trois casemates ont été détruites et un élément de soutien arrêté Antiterrorisme : l'Armée présente un bilan d'une semaine

L'offensive militaire contre les groupes terroristes se maintient. Les résultats sont palpables. Après la brillante victoire sur le groupe de Tipaza et celui de Jijel, les éléments d'Armée nationale populaire (ANP), ont détruit trois casemates pour terroristes contenant cinq obus pour mortier, une grenade et des outils de détonation à Batna. Parallèlement à cela, un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Khenchela. Ce bilan est celui de la période allant du 13 au 19 janvier en cours. Toujours dans le même bilan, présenté, hier, l'ANP fait état « de grandes quantités de kif traité s'élevant à 18 quintaux et 53,245 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire via les frontières avec le Maroc ». Toutes ces quantités ont été saisies par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, lors diverses opérations. Trente-quatre narcotrafiquants ont été également arrêtés lors de ces opérations exécutées, « dans le cadre



de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays ». A Nâama, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, dans des opérations distinctes, 05 narcotrafiquants et saisi 10 quintaux et 54,5 kilo-

grammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a saisi en coordination avec les services des Douanes à El-Bayadh, 04 quintaux et 09,550 kilogrammes de la même substance », détaille le bilan. « Dans le même sillage, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale

et les Garde-frontières ont appréhendé 29 narcotrafiquants et saisi 389,195 kilogrammes de kif traité et 25232 comprimés psychotropes, lors de diverses opérations menées à Béchar, Mostaganem, Tlemcen, Aïn Témouchent, Constantine, Skikda, Bordj Bouarreridj, Annaba, Oum El Bouaghi et In Amenas », précise encore le bilan. Sur un autre plan, « 178 individus ont été appréhendés à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'ANP » qui ont également « saisi 22 véhicules, 150 groupes électrogènes, 153 marteaux piqueurs, 61,854 tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 10,640 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ». « 05 autres individus ont été arrêtés, et 05 fusils de chasse, 10,151 tonnes de tabac, 12540 unités de différentes boisons et 116944 articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à

El-Oued, Oum El-Bouaghi, Khenchela, Bejaia, Biskra et Illizi », ajoute la même source. De même, « des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 13351 litres ont été déjouées à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf et Tindouf ». Par ailleurs, « les Garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 141 individus dont 09 marocains, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen et Mostaganem, alors que 31 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Illizi, Khenchela, Adrar, Rélizane et Tlemcen ». Les résultats de ces opérations menées « dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national », « réitérent le haut professionnalisme et l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes », conclut la même source.

Le Général-major Grid en visite aux unités relevant de la direction des Fabrications Militaires en 5ème Région militaire (MDN)

Le Directeur des Fabrications Militaires au ministère de la Défense nationale, le Général-major Salim Grid a effectué, mercredi, une visite de travail et d'inspection aux unités relevant de sa direction implantées dans le territoire de la 5ème Région militaire, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Le Général Major Salim Grid, Directeur des Fabrications Militaires, a effectué aujourd'hui, le 20 janvier 2021, une visite de travail et d'inspection aux unités relevant de la Direction des Fabrications Militaires implantées dans le territoire de la 5ème région militaire", a précisé la même source. "Monsieur le directeur des Fabrications Militaires a débuté sa visite par une séance de travail avec Monsieur le Général Major Nouredine HAMBLI, Commandant de la 5 RM, pour aller inspecter, ensuite, les ateliers des unités de production de Chelghoum Laïd et de Batna (d'El Madher), accompagné de Monsieur le Général, Directeur Général du Groupement de Promo-



tion de l'Industrie Mécanique d'Ain Smara, de même qu'il a inspecté une gamme des différents produits et moyens de protection et de couchage...etc", a ajouté la même source. En marge de cette visite, "le Général major a tenu plusieurs rencontres

d'orientation et donné des instructions et des recommandations pour doubler d'efforts en vue de promouvoir le niveau de production en termes de qualité et satisfaire les besoins de nos Forces armées", a conclu le communiqué.

Des peines de 2 ans de prison ferme à l'acquittement dans une affaire de corruption

Le tribunal de Sidi Ali (Mostaganem) a prononcé, mercredi, des peines allant de 2 ans de prison ferme à l'acquittement à l'encontre de 22 accusés dans une affaire de corruption, a-t-on appris de source judiciaire. Le tribunal a condamné six accusés, dont trois ex responsables de l'exécutif, un chef de daïra et un chef de service à 2 années de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 DA, a-t-on indiqué de même source. D'autres prévenus ont été condamnés à un an d'emprisonnement ferme ou avec sursis

assortis d'une amende de 100 000 dinars, dont des investisseurs et un ancien directeur de l'agence foncière, a-t-on ajouté. Un prévenu a été acquitté et huit autres personnes, dont deux femmes, ont été condamnés à 6 mois d'emprisonnement avec sursis assortis d'une amende de 50.000 DA, alors que le commissaire priseur a été condamné à 18 mois de prison ferme assorti d'une amende de 100.000 DA, a fait savoir la même source. Les faits de l'affaire remontent à l'année 2016 et ont trait à la réalisation de camps d'été. Les ac-

cusés ont été poursuivis pour transgression de la propriété immobilière, construction sans permis, participation à des délits d'intrusion sur la propriété immobilière, dilapidation et exploitation illégale de biens fonciers. Les poursuites judiciaires engagées conformément à la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption comprennent également d'autres délits, tels que l'abus de pouvoir et d'influence, l'empiètement sur la propriété foncière, et la fraude et la falsification de documents administratifs.

Perturbation du trafic ferroviaire vers Thenia et Tizi Ouzou (SNTF)

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé mercredi, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, qu'une personne avait été heurtée par un train en provenance de Tizi Ouzou vers Alger, engendrant, ainsi une perturbation du trafic ferroviaire en di-

rection de Thenia et Tizi Ouzou. "Cet accident s'est produit mercredi matin vers 11:00 au niveau de la commune de Corso (Boumerdes)", précise la même source. "La SNTF rappelle aux citoyens qu'il est strictement interdit de traverser ou de circuler sur la voie ferrée et les invite à em-

prunter les passages piétons afin d'éviter ce genre de drames", ajoute le communiqué. La même société s'est excusée auprès de ses clients des désagréments causés par cet accident.

K.L

Le HCA publie un lexique de "Terminologie de l'histoire"

Un nouveau dictionnaire Français-Tamazight dédié à la terminologie de l'histoire visant à combler des lacunes dans le domaine de la néologie a été récemment publié par l'universitaire Habib-Allah Mansouri. Edité par le Haut commissariat à l'Amazighité (Hca) cet ouvrage de 210 pages s'inscrit dans un processus de production d'une terminologie d'histoire qui pourra servir d'outil pour des travaux de traduction de livres d'histoire vers le Tamazight ainsi que dans l'enseignement de l'histoire dans les différents départements de langue et culture amazighe. Ce lexique s'inscrit également dans la continuité de la voie de recherche ouverte par "Amawal", un premier travail de recherche proposant un lexique Tamazight-Français et Français-Tamazight, chapeauté par l'écrivain, anthropologue et linguiste Mouloud Mammeri et publié en 1980. L'universitaire a sélectionné des concepts puisés dans un grand nombre d'ouvrages d'histoire en donnant la priorité à l'histoire de l'Afrique du nord pour proposer des équivalents en Tamazight. Les équivalents ont été élaborés en utilisant des néologismes formels, introduction d'un mot nouveau créé à partir de règles de formation propres au Tamazight, des néologismes sémantiques, puisés dans le sens donné aux mots, et des emprunts qui consistent à introduire des mots provenant d'une autre langue. L'ouvrage propose une partie dédiée aux mots traduits du Français vers Tamazight alors qu'une seconde partie propose des concepts et des expressions dont certains relèvent de disciplines comme la politique, l'économie ou la sociologie à l'image de "Société civile", "loi électorale", "liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes", "libre échange", ou encore "démocratisation de l'enseignement". Cet ouvrage n'est cependant pas destiné à la vente mais mis à la disposition des chercheurs et des bibliothèques. Universitaire et traducteur, Habib-Allah Mansouri a participé à de nombreux travaux de recherche pour le Hca et publié d'autres lexiques spécialisés, il a également traduit plusieurs ouvrages dont le roman "Pluie d'or" de Mohamed Sari.

A.Z

Loi électorale : nouvelles prérogatives et garanties pour l'ANIE

La mouture de l'avant-projet de loi organique relative au régime électoral, distribuée mardi aux partis politiques pour enrichissement, consacre les principes constitutionnels relatifs à l'indépendance et la neutralité de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et lui confère de nouvelles prérogatives.

Exerçant "ses missions depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats", l'ANIE a pour mission, selon le document, de superviser "l'ensemble des opérations électorales et référendaires" et veille "à ce que tout agent en charge des opérations électorales et référendaires s'interdit toute action, attitude, geste ou tout autre comportement de nature à entacher la régularité, la transparence et la crédibilité du scrutin".

Elle agit, aux termes de l'article 12, "en coordination avec les autres institutions publiques compétentes, à la mise en œuvre des mesures sécuritaires en vue d'assurer le bon déroulement des opérations électorales et référendaires", et a pour mission également "d'assurer à tous les citoyens les conditions d'exercice de leur droit de vote de manière libre, régulière et en toute transparence", tel que stipule l'article 14. Les partis politiques, les candidats et les électeurs peuvent, selon l'article 13, formuler "toute requête ou réclamation en rapport avec les opérations électorales ou référendaires". S'agissant de la composition du Conseil de l'ANIE, l'article 20 de l'avant-projet stipule qu'il se compose "de vingt (20) membres désignés par



le Président de la République parmi les personnalités indépendantes, dont un (01) issue de la communauté algérienne établie à l'étranger pour un mandat de six (06) ans non renouvelable". Dès son installation, le Conseil "élabore son règlement intérieur qu'il publie au bulletin officiel de l'Autorité indépendante", énonce l'article 21.

Le Conseil a pour attributions, selon l'article 25, de "recevoir les dossiers de candidature d'élection du Président de la République, d'élection des représentants de l'Assemblée Populaire Nationale et des membres du Conseil de la nation", "annoncer les résultats des élections" et adopter le rapport établi par la commission de contrôle des financements des campagnes électorales... Le président de l'ANIE est élu,

aux termes de l'article 26, "parmi les membres du Conseil à la majorité des voix lors de sa première réunion. En cas d'égalité des voix, la présidence revient au candidat le plus âgé". Une fois élu, le président de l'Autorité "est nommé pour un mandat de six ans non renouvelable par le Président de la République".

Au titre de l'article 28, le président de l'Autorité "préside le Conseil et exécute ses délibérations, représente l'Autorité devant la justice pour tous les actes de la vie civile et administrative", de même qu'il nomme les membres des délégations locales et les membres des délégations auprès des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger. Les résultats définitifs des élections des Assemblées Populaires Communales et de wilayas sont proclamés, en vertu de l'article

184, "par l'Autorité indépendante, quarante-huit (48) heures après l'expiration des délais de recours devant les commissions électorales de wilaya prévues à l'article 267 de la présente loi organique". En cas de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent, "les résultats définitifs sont proclamés par l'Autorité indépendante dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures après notification de la décision rendue".

Dans ce cas, les décisions de l'ANIE "ne sont susceptibles d'aucune voie de recours".

Le président de l'ANIE est appelé, conformément à l'article 29, à prendre "toutes les mesures en vue d'assurer le déroulement normal des opérations électorales et référendaires, leur crédibilité, la transparence et la probité de ses résultats, et la conformité de celles-ci avec les textes législatifs et réglementations en vigueur".

Afin de faciliter les démarches des délégations locales, la mouture du projet de loi organique stipule, dans l'article 37, que "les communes et les wilayas mettent à la disposition de l'Autorité indépendante le personnel nécessaire à la préparation, l'organisation et le déroulement des opérations électorales et référendaires, et agissent sous son entière autorité". En vue de garantir leur neutralité et leur protection, les membres de l'ANIE ne doivent pas faire l'objet "de condamnation pour fraude électorale" (article 39) et sont soumis, en vertu de l'article 40, "à l'obligation de réserve et de neutralité. Ils exercent leur mission en toute indépendance et bénéficient dans ce cadre

de la protection de l'Etat.

Ils s'interdisent, durant la durée de leur mandat, d'user de leur statut pour des motifs autres que ceux liés à l'exercice de leurs fonctions."

Dans le souci de conférer de la transparence au processus électoral, l'article 46 de l'avant-projet énonce que l'ANIE "peut procéder à la réquisition de la force publique pour l'exécution de ses décisions", mais "en cas de constatation d'infractions enregistrées dans le domaine de l'audio-visuel", selon l'article 47, l'Autorité "saisit l'ARAV afin de prendre les mesures nécessaires conformément à la législation en vigueur".

A l'occasion de chaque élection, l'ANIE "est tenue" de mettre la liste électorale à la disposition "des représentants dûment habilités des partis politiques participant aux élections et des candidats indépendants ..." et devra "remettre une copie de ces listes électorales à la Cour constitutionnelle". Composé de 313 articles et décliné en 9 titres, l'avant-projet de loi organique portant régime électoral, vise "la définition des principes fondamentaux et règles régissant le régime électoral, la concrétisation des principes constitutionnels d'indépendance et de neutralité de l'ANIE". Il évoque également "la consécration de la démocratie, l'alternance au pouvoir et la moralisation de la vie politique, la garantie de la participation des citoyens et de la société civile à la vie politique et la garantie de libre choix, loin de toute influence matérielle".

M.L

Coronavirus : 265 nouveaux cas, 194 guérisons et 6 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

Deux cent soixante-cinq (265) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 194 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mercredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 104.606 dont 265 nouveaux

cas les dernières 24 heures, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2849 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 71.127, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 25 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de neuf cas et 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont en-

registré plus de 10 cas. Par ailleurs, 32 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

M.L

La pandémie fait décoller le prix du fret maritime en provenance de Chine

Les prix pour assurer le transport de marchandises depuis la Chine sont en forte hausse ces derniers mois, conséquence de la pandémie qui dope la demande en produits manufacturés et change les habitudes de consommation. "Il existe plusieurs mesures différentes des coûts du transport maritime mondial, mais toutes indiquent une forte hausse au cours des derniers mois", ont relevé les analystes de Capital Economics. Indice phare du marché, le Baltic Dry Index (BDI), qui fournit une estimation moyenne des tarifs pratiqués sur 20 routes de transport en vrac de matières sèches (minerais, charbon, métaux, céréales, etc.) cotait mercredi 1.828 points, contre 1.111 points à son

plus bas mi-novembre. Plus encore, le Freightos Baltic Index, "qui mesure le coût du transport de conteneurs, pertinent pour le transport de produits manufacturés", toujours selon les analystes de Capital Economics, a presque quadruplé pour la route de la Chine vers l'Europe depuis fin octobre, de même que celui de la Chine vers la côte ouest des Etats-Unis depuis le début de l'été. L'augmentation des coûts de transport maritime reflète une combinaison de facteurs, le principal étant le changement des habitudes de consommation provoqué par la pandémie. "Sans voyages, concerts ni dîners en ville, les Européens et les Nord-Américains dépensent leur argent en biens de consommation, dont

beaucoup sont importés d'Asie", explique Marc Levinson, économiste et historien. De plus, "la capacité du fret aérien a chuté de façon spectaculaire, obligeant certaines marchandises à voyager par mer", complète Joanna Konings, analyste d'ING, de quoi "ajouter à la pression exercée sur la capacité de fret maritime et entraîner une hausse des prix, voire des pénuries". Cette poussée de fièvre "sera probablement de courte durée" tempèrent les analystes de Capital Economics, du fait des campagnes de vaccination et de la levée espérée des mesures de confinement permettant "aux modes de consommation de revenir à la normale".

M.L

Deux journées d'information sur la création de startups et d'entreprises à l'université d'Oran 2

La Maison de l'entrepreneuriat de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a organisé deux journées d'information au profit des étudiants en master 2 sur la création de startups et d'entreprises, clôturées par un concours de projets d'étudiants, a-t-on appris de la chargée de communication de cet établissement d'enseignement supérieur.

La rencontre a été organisée à l'Institut de maintenance et de sécurité industrielle (IMSI) de l'Université d'Oran 2, en collaboration avec l'Agence nationale de développement de l'entrepreneuriat (ANDE) et des partenaires opérateurs économiques de l'Ouest algérien, dans le cadre de l'ouverture de l'université sur le monde socio-économique et dans le but de "mettre les étudiants en relation directe avec les entreprises", a indiqué à l'APS Nadia Benachour. Lors de ces journées d'information, des cadres de la maison de l'entrepreneuriat, de l'ANDE, de la Chambre de commerce et d'industrie (CCIO) d'Oran ont présenté des communications abordant les modalités et les conditions de création et de montage de startups et d'entreprises, principalement par des étudiants.

En clôture de cette manifestation, un concours des projets des étudiants Master 2 et diplômés Master 2 a été organisé. Huit projets regroupant chacun plusieurs étudiants ont été présentés à un jury. Trois projets ont été récompensés. La première place est revenue à Rahyel Naïma, une jeune diplômée de master 2 en génie industrielle, dont le projet est une maison intelligente écologique. Des cadeaux ont été distribués aux participants.

A.Z

CONSTANTINE

Plus de 200 contrats de concession du foncier industriel résiliés

Pas moins de 243 contrats de concession de foncier industriel ont été résiliés à Constantine pour défaillance dans la concrétisation de projets pour lesquels ce foncier avait été attribué, a-t-on appris mercredi au cours des travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). L'administration locale a traduit en justice 108 investisseurs défaillants qui n'avaient pas réalisé de projets d'investissement convenus dans le cadre du contrat de concession, a précisé le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci au cours de cette session consacrée aux dossiers de développement économique, des oeuvres universitaires, de l'agriculture et de la réhabilitation



des vieilles mosquées, entre autres. Estimant que les objectifs de la stratégie locale de l'investissement privé n'étaient pas atteints avec un "taux minime ne dépassant pas les 20%", le même M.

Saci a indiqué que l'administration locale s'emploie à "rectifier le tir à travers le renforcement des modalités et procédés de contrôle, d'accompagnement et de suivi de ce dossier névralgique".

Le wali qui a fait part de "défaillances dans la gestion" de la part de l'administration chargée du dossier de l'investissement local, a indiqué que "désormais il sera interdit d'octroyer des contrats de concession de foncier industriel dans les zones d'activités ou parcs industriels non aménagés et dépourvus des commodités de fonctionnement nécessaires".

A ce titre, les élus de l'APW ont cité à titre d'exemple le parc industriel Sidi Romane de 140 ha où des décisions de concession de lots de terrain avaient été octroyées par l'administration sans que le parc ne soit aménagé convenablement pour permettre aux investisseurs de concrétiser leurs projets.

Le chef de l'exécutif local a in-

sisté, à ce propos, sur l'importance d'élaborer une série de critères pour l'investissement, en prenant en considération les caractéristiques et les potentialités de chaque région pour éviter la "formule investissements dans les services et aller plutôt vers l'investissement industriel créateur de richesse".

Au cours des travaux de la session de l'APW, le élus locaux ont évoqué le dossier de l'aménagement de sept zones d'activité lancées en 2017 parmi lesquelles les travaux dans trois n'ont pas encore été lancés, à savoir d'Ain Smara pour les travaux de la voirie, d'Ibn Ziad pour l'alimentation en eau et d'Ali Mendjeli pour les travaux d'assainissement.

E.R

Le déficit de la France a presque doublé en 2020

Le déficit de l'Etat français a presque doublé l'année dernière, marquée par la crise sanitaire et les dépenses considérables mobilisées par les pouvoirs publics pour soutenir l'économie, a indiqué mercredi le ministre de l'économie Bruno Le Maire. La crise et les moyens déployés par l'Etat se traduisent "par le déficit budgétaire le plus élevé de notre histoire contemporaine", a-t-il affirmé lors d'une audition par la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Le déficit de l'Etat -hors périmètre des collectivités locales et de la sécurité sociale- s'est ainsi creusé de 85 milliards d'euros, passant de près de 93 milliards l'an dernier à 178,2 milliards d'euros. C'est aussi 30 milliards d'euros de plus que le déficit enregistré en 2009 lors de la crise financière, a précisé Bruno Le Maire.

Pour faire face à l'épidémie, l'Etat a en-

gagé 44,1 milliards de dépenses supplémentaires, dont 41,8 milliards de dépenses d'urgence, selon des chiffres de Bercy. Elles incluent 17,8 milliards pour le chômage partiel (le reste étant financé par l'Unedic), 12 milliards pour le fonds de solidarité, 4 milliards pour financer les exonérations de cotisations sociales, ou encore 8 milliards de soutien aux entreprises publiques (SNCF et Air France essentiellement).

Avec la chute de l'activité économique, le budget de l'Etat a aussi subi un manque à gagner de 37,1 milliards d'euros de recettes par rapport aux prévisions, a détaillé le ministre des Comptes publics Olivier Dussopt devant les députés. Le manque à gagner est de 12,2 milliards d'euros pour la TVA, 11,9 milliards pour l'impôt sur les sociétés, 5,7 milliards pour la taxe sur les carburants (TICPE) et environ 1,5 milliard pour l'impôt sur le revenu, selon Bercy, où

on fait remarquer que le relatif maintien des recettes d'impôt sur le revenu (-2%) illustre l'effort fait par l'Etat pour "protéger" le pouvoir d'achat des Français. Cette perte de recettes est toutefois moins forte que ce qu'avait anticipé le gouvernement dans la dernière loi de finances rectificative pour 2020, principalement parce que le deuxième confinement a finalement moins pénalisé l'économie. Bruno Le Maire a ainsi insisté sur la "prévoyance" du gouvernement dans la crise, puisque 28,8 milliards d'euros de crédits prévus pour 2020 dans la dernière loi de finance rectificative n'ont finalement pas été dépensés.

Ils seront donc reportés pour 2021, pour réabonder certains dispositifs comme le chômage partiel ou le fonds de solidarité.

Par ailleurs, le gouvernement avait prévu une chute de 11% du PIB.

Factures d'électricité impayées: les démunis et les infrastructures de service public épargnés des coupures (Attar)



Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a affirmé mercredi que les citoyens démunis et les infrastructures fournissant un service public sont épargnés des coupures de l'alimentation en énergie (électricité et gaz) pour factures impayées, en raison des conséquences économiques de la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

S'exprimant dans une déclaration accordée à la Radio nationale, M. Attar a jugé "normal et logique" que Sonelgaz lance une campagne pour récupérer ses créances auprès de ses clients, soulignant que "ces créances s'élèvent à des centaines de milliards de dinars". Toutefois, le ministre a indiqué que "des précautions ont été prises au niveau du ministère, en collaboration avec Sonelgaz, car nous sommes en train de vivre, quand-même, une crise sanitaire qui a entraîné des impacts économiques sur une bonne partie de la population, surtout ceux qui se sont retrouvés sans travail et sans revenus, en dehors de l'aide qui leur a été attribuée par l'Etat". En plus de cette catégorie de citoyens, des administrations et des infrastructures qui fournissent un service public, comme les centres de pompes d'eau, qui sont énergivores, seront également épargnés des coupures pour factures impayées. A cet effet, il a suggéré d'offrir à ces catégories de clients "des facilitations, comme le paiement de leurs factures sur plusieurs mois, sans, toutefois, leur couper l'énergie". A rappeler que la suspension des opérations de recouvrement des factures impayées a été décidée au mois de mars dernier, soit depuis le début de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), suivie par la suspension des coupures de l'alimentation en énergie, ce qui a entraîné un cumul considérable des créances qui dépassent les 170 milliards de DA actuellement.

A.Z

Blé et maïs en baisse mercredi



Le blé, comme le maïs étaient en nette baisse, mercredi à la mi-journée, poursuivant un mouvement de prise de profits entamé la veille, à la suite de Chicago. Prenant appui sur les nouvelles météorologiques en provenance d'Argentine et du Brésil, où les inquiétudes se sont apaisées quant au risque de sécheresse, les

fonds d'investissement ont opéré un net mouvement de ventes à Chicago. Lors de la séance de mardi, les céréales ont en effet amorcé la journée en très forte hausse, avant d'effacer en fin de journée leurs gains de la matinée. Peu après 12H30 GMT sur Euronext, la tonne de blé tendre reculait de 2,75 euros sur l'échéance de mars à 233 euros, et de

2,75 euros sur l'échéance de mai à 228 euros, pour environ 33.000 lots échangés.

La tonne de maïs, elle, reculait de 3,25 euros, tant sur l'échéance de mars à 213,25 euros, que sur celle de juin à 210,50 euros, pour environ 1.600 lots échangés.

CREATION ET DEVELOPPEMENT DE LA MICROENTREPRISE EN ALGERIE

Nassim Diafat dévoile sa feuille de route

Pour ce qui est des dossiers de remboursement par le Fond de garantie des risques de crédits, le ministre a annoncé que 22 576 dossiers ont été finalisés et les bénéficiaires remboursés, alors que 49 713 dossiers sont encore en cours de traitement.

La nouvelle approche de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) permet d'envisager « une économie bâtie sur les micro-entreprises en mesure de contribuer à la relance économique », a indiqué mardi le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat. Le ministre a estimé que « cette nouvelle approche est purement économique et non pas sociale » comme cela a été le cas auparavant. Le ministre a déploré que 70,30% des entreprises ayant bénéficié du dispositif Anade avec un apport personnel de 1 à 2% se retrouvent en difficulté, expliquant que « les avantages accordés à ces entreprises sont devenus un obstacle amenant à les casser ». Ainsi, M. Diafat a défendu le nouveau taux d'apport personnel fixé à 15% dans les régions nord du pays, considérant que c'est un moyen de « présélection » qui contribue à « jauger » le sérieux des entrepreneurs et leur engagement. Il a mis, en outre, l'accent sur le fait que cet apport peut ne pas être, comme auparavant, numéraire (argent) mais plutôt en nature, précisant que le promoteur pourra demander à un commissaire-priseur d'estimer la valeur de ses biens (un local, un véhicule utilitaire, un bus ou encore des machines) qui représentera une partie de son apport. Autre nouveauté relevée par M. Diafat, la possibilité de l'Anade d'aller au-delà du seuil d'investissement plafonné à 10 millions de dinars lorsqu'il s'agit d'un groupement d'entreprises qui présente un projet porteur. Pour sa part, le taux de l'apport personnel dans le financement mixte est passé de 70% à 50%, a détaillé le mi-



nistre qui a assuré que l'Anade a « anticipé » concernant le financement islamique en incluant ce mode de financement dans les décrets exécutifs, soulignant qu'il ne reste plus que les banques lancent ces produits. Toutes ces nouvelles dispositions seront effectives à partir de la semaine prochaine et toutes les agences locales de l'agence ont été informées, a affirmé le responsable du département des micro-entreprises. Abordant le sujet de régularisation de la situation des entreprises en difficulté, M. Diafat a été clair en affirmant qu'« il n'y a pas d'effacement global des dettes des entreprises en difficulté », citant certaines ca-

tégories qui pourront bénéficier d'un effacement de leur dette, notamment en cas du décès de l'entrepreneur ou lorsqu'il souffre d'un handicap physique qui l'empêche de poursuivre son activité. Ajoutant que les entreprises qui ont gardé leur équipement pourront bénéficier d'un crédit d'exploitation d'un montant de 1 million de dinars, sans intérêt, qui lui permettra de relancer leurs activités. Pour ce qui est des dossiers de remboursement par le Fond de garantie des risques de crédits, le ministre a annoncé que 22 576 dossiers ont été finalisés et les bénéficiaires remboursés, alors que 49 713 dossiers sont encore en cours de

traitement. Par ailleurs, le ministre a reçu, mardi soir, le coordonnateur résident des Nations-Unies en Algérie, Eric Overvest avec lequel il a passé en revue la coopération entre les institutions de l'ONU et du secteur des micro-entreprises, a indiqué un communiqué du ministère délégué. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère délégué, M. Diafat a mis l'accent sur « la nouvelle approche adoptée au sujet des jeunes entrepreneurs et des propriétaires des micro-entreprises afin de les accompagner dans leurs activités économiques et d'aplanir toutes les difficultés auxquelles ils sont confrontés », précise la même source. Le ministre délégué a affirmé que son département ministériel « tend à accompagner ces entreprises pour s'ouvrir à un climat d'affaires international à travers la mise en place de programme d'action avec les différents partenaires internationaux dont l'ONU ». De son côté, le diplomate onusien a mis en avant l'« attachement de toutes les agences et les institutions de l'ONU à la concrétisation de ce partenariat pour accompagner le secteur des micro-entreprises et répondre à ses besoins relatives à l'accompagnement, à la formation et à l'échange d'expertises dans les différents domaines ». Par ailleurs, les deux parties ont convenu de tenir des séances de travail à partir de la semaine prochaine entre les représentants du ministère délégué chargé des micro-entreprises et ceux des Nations Unies dans le but « d'arrêter un programme d'action commun profitant aux micro-entreprises dans notre pays ».

Nadine Oumakhlouf

COOPÉRATION MILITAIRE

Amarrage d'un bâtiment français au port de Djendjen

Le bâtiment-base de plongeurs démineurs « Acheron » relevant de la marine nationale française a accosté, mardi soir, au port de Djendjen (Jijel) au niveau de la façade maritime Est pour une halte de quatre jours. Selon le ministère de la Défense nationale (MDN), cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération militaire algéro-française pour l'année 2020, a permis au bâtiment-base de plongeurs démineurs Acheron relevant de la marine nationale française d'accoster au

port de Djendjen (Jijel) au niveau de la façade maritime Est ou il fera une escale de quatre jours ». A cette occasion, « le commandant du Bâtiment a effectué une visite de courtoisie à monsieur le Général, commandant de la Façade maritime par intérim où les deux parties ont tenu une séance de travail sur le programme d'instruction tracé », ajoute la même source. « Cette escale qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et d'échange d'expériences entre les armées des deux pays sera marquée par l'exécution de l'activité de coo-

pération opérationnelle Rais Hamidou-20 qui comprendra des exercices de plongée militaire, de lutte contre les mines sous-marines et de traitement des accidents de plongée », explique le MDN, ajoutant que cela « qui permettra de renforcer les capacités de nos Forces navales en matière de sécurisation de navigation des bateaux et de protection des bateaux commerciaux contre les dangers des mines en temps de crises ».

Nadine Oumakhlouf

ENERGIE

Sonatrach a signé plus de 1100 contrats avec des entreprises nationales en 2020

Le groupe Sonatrach a signé plus de 1.100 contrats de projets avec des entreprises nationales, a affirmé, mercredi à Alger, le président directeur général du groupe Toufik Hakkar. Lors d'une conférence de presse animée en marge de la signature d'une convention avec l'Institut algérien de normalisation (Ienor), M. Hakkar a souligné que ce chiffre ne reflétait pas « l'orientation du groupe vers l'intensification de ses transactions avec les opérateurs locaux, à travers l'ouverture de ses marchés ». Selon les chiffres avancés par le P-dg de Sonatrach, 80% de la valeur des contrats était en monnaie nationale, en application de la stratégie du groupe visant à maîtriser les dépenses en devises. M. Hakkar a rappelé, en outre, que le groupe Sonatrach envisageait d'appliquer un nouveau plan



d'action pour les cinq prochaines années englobant des projets d'une valeur de 40 milliards de dollars, où 51% des marchés seront conclus en monnaie nationale. La plus grande part des projets de ce nouveau plan, adopté par le conseil d'administration du groupe pétrolier national et

de son assemblée générale, sera consacrée aux activités d'exploration, de production, de raffinage et de pétrochimie, a ajouté le même responsable. M. Hakkar avait déclaré à la fin 2020 que le programme d'investissement de Sonatrach s'élèvera à 40 milliards de dollars, dont 51 % en Dinars sur les cinq prochaines années "traduisant la mise en œuvre de notre politique de promotion du contenu local, ayant constitué un axe hautement stratégique durant cette année". Il a ainsi souligné "la volonté tangible de Sonatrach, de s'inscrire dans une démarche intégrée des entreprises nationales quant à la réalisation de ses projets, leur garantissant ainsi des plans de charge et permettant au pays, des économies importantes en devises".

A.Z

BLOQUES A L'AEROPORT DE CASABLANCA (MAROC)

Un avion spécial a été mobilisé pour rapatrier les étudiants algériens

Un avion spécial de la compagnie Air Algérie a été mobilisé par l'Etat algérien le 18 janvier 2021 pour assurer le rapatriement des étudiants algériens bloqués au niveau de la zone internationale de l'aéroport de Casablanca (Maroc) et ce à titre gracieux, a indiqué l'Ambassade d'Algérie au Maroc, démentant les informations faussement rapportées par la presse locale. « Suite aux informations erronées et dénuées de tout fondement, rapportées par la presse locale concernant le rapatriement des étudiants algériens refoulés depuis Montréal (Canada) vers l'aéroport de Casablanca (Maroc), l'ambassade d'Algérie à Rabat a précisé que sur instruction de M. le président de République, l'ensemble des services de l'Etat, y compris l'ambassade d'Algérie à Rabat et le Consulat général d'Algérie à Casablanca, se sont mobilisés de suite et ont joué pleinement leur rôle, en apportant aide et assistance au profit de ces étudiants et ce, durant toute la durée de leur transit à l'aéroport de Casablanca ». Selon la même source, « un avion spécial de la compagnie Air Algérie a été mobilisé par l'Etat algérien en date du 18 janvier 2021 pour assurer le rapatriement de ces étudiants en Algérie, à titre gracieux, contrairement aux informations faussement rapportées ». Aussi, souligne l'ambassade, « il aurait été souhaitable, par souci de respect des règles d'éthique et de professionnalisme requises en matière de journalisme, que les auteurs de ces articles prennent attache de la représentation diplomatique algérienne accréditée au Royaume du Maroc pour vérifier la véracité des informations avant de les publier », souligne le communiqué.

Nadine Oumakhlouf

Relizane

Deux nouvelles structures de la Gendarmerie nationale prévues en 2021

Deux nouvelles structures de la Gendarmerie nationale seront réceptionnées dans la wilaya de Relizane en 2021, a-t-on appris mercredi du commandant du groupement territorial de ce corps de sécurité, le lieutenant colonel Mohamed Hagas.

Lors d'une conférence de presse consacrée au bilan de l'activité des unités de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Relizane en 2020, le responsable a indiqué qu'il s'agit du nouveau siège du groupement territorial de la Gendarmerie nationale et d'un autre pour la brigade d'intervention rapide, en cours de réalisation au pôle urbain de Bendaoud avec un taux d'avancement des travaux dépassant 90 pour cent. Exposant le bilan des activités des services de la Gendarmerie nationale dans la wilaya, il a mentionné une hausse du nombre

d'affaires liées au trafic de drogue. Il a précisé que 146 affaires ont été enregistrées permettant l'arrestation de 254 personnes, la saisie de 160 kg de kif traité et de 5.657 comprimés psychotropes, contre 74 affaires en 2019, qui se sont soldées par l'arrestation de 84 personnes et la saisie de 113 kg de kif traité et de 10.679 comprimés psychotropes.

Il a été recensé, l'année dernière, 5.991 affaires économiques et portant sur l'environnement, la santé publique et 672 autres de droit commun portant notamment sur les crimes et délits contre des personnes. Les services de la Gendarmerie nationale de Relizane ont également traité, lors de cette période, sept affaires de vol et falsification de véhicules et de leurs documents, 36 affaires de vol de bétail et 35 affaires de détention d'armes sans permis.



Concernant les accidents de circulation, il a été relevé l'an dernier

93 accidents faisant 31 morts et 131 blessés contre 120 accidents

en 2019 causant 38 morts et 170 blessés.

Sidi Bel-Abbès

Plus de 900 visiteurs à la semaine historique culturelle du nouvel an amazigh

La manifestation de la semaine historique culturelle du nouvel an amazigh, qui a pris fin lundi au Musée du moudjahid de Sidi Bel-Abbès, a enregistré l'affluence de plus de 900 visiteurs, a indiqué le directeur du musée, Abbes Kouider. Le Musée du moudjahid a enregistré du 12 janvier en cours, date du nouvel an amazigh, à ce jour, l'affluence de familles et de jeunes à cette manifestation organisée à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh 2971, a précisé le responsable. Il a signalé, à ce titre, que des visites ont été organisées en respectant le protocole sanitaire, rele-

vant une présence notable des familles, d'élèves d'établissements scolaires et de stagiaires des Centres de formation professionnelle (CFPA) venus visiter les stands des expositions d'artisanat. Les visiteurs ont salué l'initiative, qui a été, selon eux, une occasion propice pour faire connaître à leurs enfants ce legs et leur inculquer les valeurs de notre histoire. L'aspect de divertissement a été aussi présent à travers des activités culturelles avec la participation de faoudjs des Scouts musulmans algériens (SMA) et d'associations à caractère culturel.

Cette manifestation culturelle his-

torique, organisée sous le slogan "Authenticité, union et fierté", a vu la participation d'universitaires, chercheurs et historiens, qui ont animé des communications mettant en exergue les symboles de la glorieuse Guerre de libération nationale dans la région. La cérémonie de clôture de la manifestation, initiée par le Musée du moudjahid de Sidi Bel-Abbès en collaboration avec la direction locale des Moudjahidine et Ayant droits, a été mise à profit pour honorer des associations ayant participé au succès des festivités du nouvel an amazigh 2971.

A.Z

Khenchela

Une caravane médicale de la Protection civile au profit des zones d'ombre

Une caravane médicale de la Protection civile a pris le départ lundi vers les zones d'ombre de la wilaya de Khenchela. Le coup d'envoi de la caravane, qui sillonnera jusqu'au 22 janvier courant les zones d'ombre de toutes les dairas de Khenchela, a été donné par le chef de l'exécutif local, Ali Bouzidi et le directeur de wilaya de la Protection civile, le commandant Abdelmalek Boubartakh. La caravane médicale, organisée en collaboration avec les autorités locales et la direction de la Santé et de la Population (DSP), s'est dirigée au premier jour vers les localités et les mechtas Ain Lahma, Bouzuak, Selanis, Tagout, et Telalès, situées dans la commune de Babar, où le staff médical a assuré des consultations et soins médicaux aux habitants, et distribué à des malades des médicaments. Le médecin commandant, Lamia Benzaim a indiqué à l'APS que "l'initiative de la Protection civile s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant une meilleure prise en charge médicale des habitants des zones d'ombre". Elle a relevé que les habitants bénéficieront à domicile ou dans la clinique médicale itinérante de services médicaux et soins nécessaires, ce qui leurs évitera tout déplacement vers les établissements hospitaliers. Les habitants des zones enclavées seront sensibilisés, dans le cadre de cette caravane, sur le danger de la propagation du coronavirus et les mesures préventives à mettre en oeuvre pour lutter contre ce virus, a



ajouté Mme Benzaim. Aussi, elle a fait état de l'organisation dans le cadre de cette caravane médicale d'une campagne de sensibilisation sur les dangers du monoxyde de carbone, notamment pour les habitants dont les foyers ont été récemment raccordés au réseau de gaz naturel. Pour la réussite de cette caravane médicale, il a été procédé à la mobilisation d'une clinique médicale itinérante, de quatre ambulances équipées de moyens médicaux modernes, un bus de transport, a fait savoir, le lieutenant Yazid Merghad de la cellule de communication et de l'information de la direction locale de la Protection civile. Le staff médical est composé de quatre médecins et 15 assistants accompagnés par des pompiers des différentes unités secondaires

A.Z

Tiaret

Renforcement prochain des services de la gendarmerie nationale de quatre nouvelles unités

Les services de la gendarmerie nationale dans la wilaya de Tiaret seront renforcés prochainement par quatre nouvelles unités, a-t-on appris lundi du commandant du groupement territorial de ce corps par intérim. Le lieutenant-colonel Mohamed Réda Merabet a déclaré, lors de sa présentation du bilan de la gendarmerie nationale pour l'année 2020, qu'il s'agit de trois brigades de sécurité routière dans chacune des communes de Rahouia, Rechaiga et Ain Dheb et une brigade territoriale dans la commune de Sebbaine. Par ailleurs, la même source a indiqué, qu'au cours de l'année écoulée, les services de la gendarmerie nationale ont traité 12 553 affaires économiques et autres liées à l'environnement, à la santé publique et aux biens publics culturels et 571 affaires de droit public dont celles que de crimes et délits contre des personnes et des biens.

De plus, 133 affaires liées à la drogue ont été traitées, ce qui a permis la saisie d'environ 8 kg de kif traité et 167.568 comprimés psychotropes.

Les mêmes services ont enregistré, l'année dernière, 13 affaires liées au vol et trafic de véhicules et de leurs documents et 38 autres de vol du bétail.

A.Z

Bechar

Le directeur général de la sûreté nationale inaugure de nouvelles structures policières

Le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), M. Khelifa Ounissi, a procédé, lundi à Bechar, à l'inauguration de nouvelles structures visant à renforcer les conditions de travail des éléments de la sûreté dans cette wilaya. Outre l'inauguration officielle de la 4ème sûreté urbaine, au quartier "El Moungar" (Nord de la commune de Bechar), réalisée avec une autorisation de programme de plus de 64 millions DA, le DGSN a inauguré les services régional et local de la Santé, de l'Action sociale et des Sports, qui prennent en charge les éléments des différentes sûretés de wilaya dans le Sud-ouest et leurs familles ainsi que les retraités de ce corps de sécurité. Visitant les locaux de la 4ème sûreté urbaine, en présence des autorités civiles et militaires locales et des cadres de la Sûreté nationale, M. Ounissi s'est assuré du respect des conditions et des normes de travail des policiers ainsi que des prestations offertes aux habitants au titre du rapprochement de l'administration du citoyen. Dans une déclaration à la presse, le contrôleur de police de la région du Sud-ouest du pays, M. Moussa Belabbès, a déclaré que "l'inauguration par le DGSN de nouvelles structures policières à travers la wilaya, s'inscrit dans le cadre du programme du Gouvernement tendant au rapprochement de l'administration des citoyens pour leur offrir un service public adéquat".

Le directeur général de la sûreté nationale, Khelifa Ounissi, poursuivra mardi sa visite de travail dans la wilaya, en se rendant à Taghit (97 km au sud de Bechar) où il procédera à l'inauguration officielle du siège de sûreté de cette Daira.

A.E

ORAN

Une cellule technique pour le recueil des préoccupations des investisseurs (wali)

Une cellule technique sera créée à Oran pour recueillir les préoccupations des investisseurs, en vue de lever toutes les entraves qu'ils rencontrent, a annoncé mercredi le wali, Messaoud Djari. Lors d'une rencontre au siège de la wilaya avec les investisseurs des secteurs public et privé, M. Djari a indiqué qu'il a été décidé la création d'une cellule technique au niveau de l'hémicycle de la wilaya composée de cadres de la wilaya, de représentants de la chambre du commerce et de directeurs concernés, pour l'accueil des investisseurs et le recueil de leurs préoccupations, vue d'œuvrer à lever toutes les entraves et problèmes qu'ils rencontrent dans la réalisation de leurs projets.

Par la même occasion, le même responsable a souligné que l'année 2021 sera celle de l'accompagnement des investisseurs en vue de relancer le dossier de l'économie et de l'investissement de manière générale.

Il a assuré les investisseurs de la volonté des autorités de la wilaya d'être à l'écoute de leurs préoccupations afin

de lever tous les obstacles et problèmes auxquels est confrontée la réalisation de leurs projets d'investissement, déclarant "nous sommes prêts à accompagner tous ceux qui portent un projet et à le soutenir afin d'atteindre les objectifs que porte le projet".

Le wali a également noté que l'année 2020 a vu une baisse du volume d'affaires et de l'activité sociale et économique en accusant un retard dans le traitement des dossiers d'investissement à temps, signalant que les dossiers font l'objet d'assainissement et d'étude. Par ailleurs, il a souligné que la wilaya d'Oran a bondi, en peu de temps, à des niveaux acceptables et est devenue un parc important en Afrique et dans la Méditerranée et un pôle économique, urbain et touristique distingué sur le plan régional.

En outre, le wali a abordé les dispositions contenues dans la Loi de finances 2021 visant à inciter les investisseurs pour que cette année sera celle de la relance économique et redynamiser le système économique, rappelant dans

ce contexte que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a accordé au secteur de l'investissement un intérêt accru et une priorité dans les programmes du Gouvernement.

L'assistance a suivi les directeurs de l'exécutif sur les opportunités offertes dans la wilaya dans divers secteurs et une intervention du représentant de la direction des impôts sur les dispositions nouvelles de la Loi de finances 2021 qui concerne l'incitation de l'investissement.

Lors de cette rencontre, les investisseurs ont soulevé de nombreuses préoccupations liées à la mise en place de zones industrielles, à la réorganisation du secteur des transports, au financement de l'investissement agricole, que le wali s'est engagé à étudier et à prendre en charge dans le cadre de la cellule technique mise en place. La rencontre a réuni des investisseurs des secteurs de l'industrie, de l'artisanat, de l'industrie manufacturière, de l'agriculture, du tourisme, des transports et des services et des promoteurs immobiliers.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Les conditions d'une vie digne "désormais disponibles" dans les régions reculées (Brahim Merad)

Les conditions d'une vie digne "sont désormais disponibles" dans les régions reculées, a affirmé mercredi à Bordj Bou Arreridj le conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Merad, invitant les citoyens qui avaient quitté les campagnes à y retourner pour relancer le développement. Au cours de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Merad a assuré que les efforts des pouvoirs publics "se poursuivent pour améliorer les conditions de vie des citoyens vivant dans les zones d'ombre souffrant notamment de l'enclavement, de la marginalisation et l'absence d'équipements" et ce, a-t-il dit, "grâce à la politique prospective du président de la République Abdelmadjid Tebboune". "Nous voulons faire de la campagne une source de vie et nous appelons le citoyen qui avait quitté durant la décennie noire le lieu de son gagne-pain à y retourner, car toutes les conditions d'une vie digne sont désormais disponibles dans les campagnes", a-t-il affirmé. Le conseiller du président de la République chargé des zones

d'ombre a également ajouté que le citoyen ayant fui par le passé la campagne "doit y retourner pour y être productif en exerçant les diverses activités agricoles et d'élevage", estimant que "les jeunes peuvent créer des micro-entreprises en rapport avec le monde agricole et à l'exécution des projets d'éclairage et de divers réseaux". Le même responsable a estimé que la wilaya de Bordj Bou Arreridj est devenue "exemplaire et leader" en matière de raccordement au réseau de gaz naturel des zones d'ombre et de grands efforts y ont été déployés par les autorités locales pour réaliser des routes dans le but de désenclaver des villages, ainsi que la concrétisation des projets des réseaux d'eau potable et d'éclairage public à lampes économiques en énergie dans les villages et déchras.

Il a relevé en outre "l'amélioration palpable" des conditions de scolarisation des enfants des zones d'ombre de la wilaya et de la couverture sanitaire, en dépit de la persistance d'une insuffisance dans les projets de logement rural, assurant que des efforts seront fait

"prochainement" pour rattraper ce manque. Le même responsable avait inspecté mardi plusieurs zones d'ombre dans les communes de la daïra d'El Mansourah et avait donné le coup d'envoi d'une caravane de solidarité et de soins médicaux qui s'était dirigée vers les zones d'ombre ainsi que des projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz de Tamehlit et Aghlass dans la commune de Heraza.

Il avait également inspecté le projet d'alimentation en eau potable du village Ighil dans la commune d'El Mansourah. Sur ces divers points de la visite, le conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre s'est entretenu avec les citoyens et a écouté leurs préoccupations. M. Merad poursuivra jeudi sa visite de travail dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj par l'inspection de plusieurs zones d'ombre. Les services de la wilaya de Bordj Bou Arreridj recensent 487 zones d'ombre ayant bénéficié de 894 opérations de développement dont 722 achevées.

BOUIRA

Trois morts et trois blessés dans un accident de la route

Trois personnes ont trouvé la mort mardi et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu sur le chemin de wilaya n 24 reliant Taguedit à Bordj Okhris (Sud de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre trois véhicules. "Trois hommes âgés entre 36 et 60 ans ont rendu l'âme sur le coup, dont leurs corps ont été transportés à l'hôpital de Sidi Aissa (M'Sila)", ont précisé les services de la protection civile. Trois autres personnes, des jeunes âgés entre 26 et 34 ans ont été blessées dans cet accident et elles ont été évacuées vers le même hôpital, a-t-on expliqué de même source. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

K.L

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

25 morts et 1013 blessés en une semaine (Protection civile)

Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 1013 autres ont été blessées dans 894 accidents de la circulation, survenus durant la période allant du 10 au 16 janvier en cours à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile. La wilaya de Sétif a enregistré le bilan le plus lourd avec cinq (05) personnes décédées et 35 autres blessées dans 35 accidents de la circulation survenus sur les routes de la wilaya. Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus, 351 opérations de sensibilisation ont été menées par les unités de la Protection civile à travers les 48 wilayas du pays où 353 opérations de désinfection générale y ont été effectuées. Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles où 1354 agents, 239 ambulances et 161 engins ont été mobilisés. La Protection civile a effectué également, durant la même période, 4211 interventions pour l'exécution de 3759 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses. Ainsi, 852 interventions ont été effectuées pour l'extinction de 519 incendies urbains, industriels et autres, ajoute la même source.

A.Z

BOUIRA

Suspension de l'AEP dans des communes de l'est et du sud mercredi

L'alimentation en eau potable sera suspendue mercredi dans quelques communes de l'est et du sud de la wilaya en vue de lancer une opération de réparation et de réhabilitation de la station de pompage (SP1) et de la conduite principale du barrage Tilesdit, a indiqué mardi l'Algérienne des Eaux (ADE). "Les travaux de réhabilitation seront lancés mercredi par les entreprises Foremyd et Schneider Electrique pour réparer la SP1 et la conduite principale du barrage Tilesdit, a expliqué l'ADE dans un communiqué remis à la presse. Cette opération, qui durera huit heures, causera une rupture de l'alimentation en eau potable dans quelques communes de l'est et du sud à l'image de "Bouira, Bechloul, El Asnam, Ahl Laksar, Ouled Rached, Bordj Khris, Mezbour, Taguedit, Ath Laâziz, Haizer et Oued El Bardi", a précisé

la même source. "L'AEP reprendra progressivement après la fin de cette opération qui consiste aussi à la réparation d'une fuite enregistrée sur la conduite principale du barrage", a tenu à assurer l'ADE, qui s'est excusée après de ses abonnés pour les désagréments causés par cet incident. Par ailleurs, le même organisme public a invité mardi les citoyens des localités Fraxa, Ouled El Mardja, Ouled Boudiaf et Bahalia relevant de la municipalité d'Oued El Bardi (Sud-est de Bouira) à s'approcher de ses services pour fournir leurs dossiers en vue de les raccorder au réseau de l'alimentation en eau potable, "dont les travaux de réalisation sont achevés", a tenu à préciser l'ADE dans un autre.

AMINE.R

GHARDAÏA

Plus de 220 cas d'agression et de branchements illicites sur les réseaux d'eau potable

Au total 226 cas d'agression et de branchements illicites sur les réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), gérés par l'Algérienne des Eaux (ADE), ont été enregistrés durant l'année écoulée (2020) dans les différentes communes de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris mardi auprès de l'antenne locale de l'ADE. Ces cas de branchement illicite et agressions sur les réseaux d'AEP et ouvrages hydriques sont "de plus en plus répandus", entraînant des préjudices financiers pour l'ADE et pénalisant également ses clients, a indiqué à l'APS le chargé de communication, Slimane Ouled Ali. La multiplication du nombre d'agression et de branchements illicites sur le réseau de distribution de l'eau dans la wilaya de Ghardaïa

a poussé les responsables locaux de l'ADE à tenter des actions en justice contre les fraudeurs pour préjudice porté à l'entreprise et la dégradation des réseaux et des canalisations, a-t-il fait savoir. L'antenne de l'ADE de Ghardaïa déplore aussi le vieillissement du réseau fortement impacté par une eau corrosive altérant les canalisations et engendrant de nombreuses fuites et des déperditions, a ajouté le même responsable. Pas moins de 10.620 fuites ont été réparées durant l'année écoulée par l'ADE sur son réseau marqué par un état de délabrement avancé dans plusieurs quartiers et localités. Pour améliorer les prestations, des études de mise à niveau des réseaux et des installations de stockage et de distribution seront lancées afin de réduire

le taux de perte et les fuites sur le réseau vétuste, ont fait savoir les responsables du secteur des Ressources en eau, précisant que la mise à niveau du réseau de distribution et des installations permettra d'améliorer sensiblement la desserte en eau de la population et de permettre une alimentation H24. Selon les informations recueillies auprès de l'ADE, la wilaya, qui a hérité de 17 forages en 1962, compte actuellement quelques 150 forages d'AEP avec une capacité globale de près de 300 m3/ jour, de plus de 110 réservoirs et un réseau d'AEP de plus de 1.260 km, avec une dotation journalière de 250 litres et un taux de raccordement à l'eau potable de 97%. Elle recense 106.118 abonnés au réseau d'AEP.

A.Z

ANNABA

Appel à identifier les dysfonctionnements empêchant la couverture des besoins de la wilaya en lait

Le wali de Annaba, Djameleddine Brimi, a appelé les responsables de la laiterie Edough d'El Bouni à augmenter la production pour maîtriser le marché du lait, qui enregistre dernièrement une perturbation dans la distribution de ce produit de large consommation. "Il faut identifier les dysfonctionnements empêchant la couverture des besoins de la wilaya en lait

pasteurisé et se diriger vers le développement de l'activité de collecte de lait", a estimé la wali au cours de sa visite à la laiterie Edough et d'autres unités de production de lait, de viandes blanches et de médicaments vétérinaires des communes d'El Bouni et Oued El Aneb. Selon les explications fournies à l'occasion, la wilaya d'Annaba affiche un besoin quotidien de

200.000 litres de lait.

La quantité de lait produite et distribuée dans la wilaya atteint environ 100.000 litres d'où le déficit dans la couverture du marché local. La capacité théorique de production de la laiterie Edough est estimée à 500.000 litres/jour tandis que celle des deux autres laiteries El-Maïda (commune de Berrahal) et Halib Bladi (El Hadjar) est

évaluée à 346.000 litres/jour. La wilaya d'Annaba compte 34.266 bovins, dont 16.637 vaches laitières exploitées par 560 éleveurs adhérents au programme de soutien de promotion de la filière. Neuf (9) millions litres de lait cru, soit 23 % de la production totale, ont été collectés en 2020 dans la wilaya, est-il noté.

A.Z

Sud-est

Saisie de 13.599 véhicules et 5.703 cyclomoteurs pour infractions au confinement sanitaire (Police)

Au moins 13.599 véhicules et 5.703 cyclomoteurs ont été saisis et mis en fourrière durant la période allant du 22 mars au 31 décembre 2020 dans la région Sud-est du pays pour non-respect des mesures de confinement sanitaire, a révélé l'Inspection régionale de police à Ouargla. Les services de la sécurité publique ont ainsi saisi et mis en fourrière 13.599 véhicules sur un total de 101.991 contrôlés ainsi que 5.703 cyclomoteurs sur un total de 10.406 contrôlés, pour non-respect des mesures de confinement sani-

taires décrétées par les pouvoirs publics dans le cadre de la prévention contre le coronavirus (covid-19), a affirmé le contrôleur de police, Maamar Labdi, dans une présentation du bilan d'activités de cette institution sécuritaire qui coiffe les wilayas d'Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat. Durant la même période, la police du Sud-est a enregistré 13.197 infractions relatives au non-respect des heures de confinement, 874 autres aux regroupements de plus de deux personnes, 5.089 pour non-respect des mesures bar-

rières dans les commerces et 53.317 autres pour non-port du masque, a-t-il signalé. Les services de la sécurité publique ont également mené plus de 2.300 interventions, notamment de nuit, pour veiller au respect des mesures et heures de confinement. Depuis le début de la crise sanitaire, la sûreté nationale a intensifié ses activités de proximité visant à sensibiliser les citoyens à la stricte application des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie.

A.R

Ain Temouchent

Ouverture de 90 postes de doctorat à l'université "Belhadj Bouchaib"

L'ouverture de 90 postes de doctorat par concours à l'université de "Belhadj Bouchaib" d'Ain Temouchent a été décidée pour l'année universitaire en cours, a-t-on appris lundi du recteur de cette institution d'enseignement supérieur. Ces postes sont répartis sur dix spécialités en droit, lettres et linguistique, sciences économiques, gestion, langue française, chimie,

génie mécanique et génie civil, à raison de 9 postes pour chaque spécialité, a indiqué Dr Abdelkader Ziadi. Les inscriptions au concours via la plateforme numérique désignée à cet effet par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont donné lieu à 9.268 candidats aux spécialités de droit, génie civil, sciences de gestion et autres, a-t-il déclaré, faisant ob-

server un taux de participation "remarquable" en terme d'inscrits. Il est prévu que les postes de formation pour l'obtention de doctorat ouverts à l'université "Belhadj Bouchaib" contribueront à créer plus de dynamisme dans le domaine de la recherche scientifique, en plus des perspectives auxquelles aspire la Maison d'entrepreneuriat à travers les projets de recherche en cours.

Constantine

Le patriotisme et le sacrifice du chahid Didouche Mourad mis en exergue

Le patriotisme et le sacrifice du chahid Didouche Mourad (1927-1955) lors de la Guerre de libération, ont été mis en exergue lundi, à Constantine par le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayants-droit, Laid Rebika, lors d'une conférence organisée dans le cadre des festivités officielles commémorant le 66e anniversaire de la mort du martyr héros, au champ d'honneur. "Le chahid Didouche Mourad s'est sacrifié pour que l'Algérie recouvre sa liberté et son indépendance et ses sacrifices demeurent présents dans la mémoire nationale", a précisé, M. Rebika, dans son allocution, à l'ouverture de cette conférence tenue à l'université des sciences islamiques "Emir Abdelkader", à l'initiative du centre des études et de recherches dans le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, organisme dépendant du ministère de tutelle, avec la collaboration

de la direction locale des moudjahidine. De son côté, le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci, a relevé que "le martyr héros, chef de la wilaya II historique avait amplement contribué à faire émerger une prise de conscience patriotique parmi le peuple algérien, durant l'ère coloniale", soulignant que cette rencontre historique ambitionne de mettre en avant le parcours glorieux de Didouche Mourad et d'encourager les jeunes générations à préserver la mémoire nationale et œuvrer à suivre le parcours de leurs aïeux au service du développement du pays. Dr Allaoua Amara, enseignant et chercheur spécialisé de l'histoire de l'Algérie, à l'université "Emir Abdelkader" a mis l'accent, sur le parcours militant du Chahid Didouche Mourad, son expérience militaire lors de la guerre de libération et les batailles qu'il a menées contre le colonialisme dans la région du Nord

Constantinois. Le même conférencier a rappelé également la contribution du chahid dans la création de la section El Amel des Scouts musulmans algériens (SMA). Un documentaire retraçant le parcours de Didouche Mourad a été diffusé à l'occasion, en plus d'un témoignage vivant sur le martyr, présenté par la moudjahida, Zakia Boucheriha. Des membres de la famille de Didouche Mourad et des moudjahidine ont été honorés lors de cette rencontre, organisée en présence des autorités locales civiles et militaires ainsi que des professeurs et étudiants universitaires. Aussi, une exposition de portraits des martyrs de la guerre de Libération et des livres traitant la révolution algérienne de novembre 1954, a été inaugurée par le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et ayants droits, au hall de l'université des sciences islamique.

Université de Guelma 18.000 inscrits à la plateforme numérique de l'enseignement à distance (responsable)

L'Université du 8 mai 1945 de Guelma a délivré un total de 18.000 identifiants et mots de passe aux étudiants et aux enseignants pour leur permettre d'accéder à la plateforme numérique d'enseignement à distance de l'année universitaire 2020-2021, a indiqué mercredi le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, Salah Aggoun. S'exprimant en marge du lancement d'une nouvelle plateforme sur le site Web de l'université, consistant en un espace numérique dédié aux professeurs hébergé dans la salle de conférences "Saci Benhamla", le responsable a affirmé à l'APS qu'un total de 1.000 enseignants ainsi que 17.000 étudiants de diverses filières ont obtenu leur identifiant et mot de passe pour pouvoir suivre, normalement leurs cours via la plateforme numérique. Il a ajouté que l'université a mis en ligne tous les cours, les conférences et les mémoires de fin d'études de toutes les filières sur la plate-forme numérique, permettant aux enseignants et aux étudiants de communiquer entre eux et de suivre le programme pédagogique pendant l'année universitaire 2020-2021 de manière appropriée selon un système de rotation reposant sur le présentiel et l'enseignement à distance. S'agissant des étudiants vivant dans les zones d'ombre, M. Aggoun a expliqué que l'université a consacré des espaces Internet dans tous les centres, départements et facultés au profit des étudiants qui n'ont pas accès aux moyens informatiques, au même titre que ceux qui résident dans des régions non encore raccordées au réseau Internet et les étudiants hébergés dans les résidences universitaires pour leur permettre de poursuivre facilement leurs cursus. Par ailleurs, concernant l'espace numérique destiné aux enseignants et lancé aujourd'hui en présence de tous les responsables pédagogiques de l'université, le recteur a souligné que cette plateforme s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions élaborées conformément à une stratégie étudiée de numérisation complète de l'université. La même source a également fait savoir que cet espace constitue une "fenêtre" sur le travail effectué par les enseignants, notamment les cours pédagogiques, en plus de superviser les mémoires de fin de cursus universitaire.

A.E

Accidents de la circulation Deux morts et 9 blessés durant les dernières 48 h

Deux personnes ont trouvé la mort et 9 autres ont été blessées dans 6 accidents de circulation survenus, durant les dernières 48 heures, à travers le pays, a indiqué lundi un bilan fourni par le commandement de la Gendarmerie nationale (GN). Les unités de la GN ont saisi dans les wilayas de Mascara et de Tipasa, 290 compri-

més psychotropes de différents types et un (1) moyen de transport et arrêté 4 individus, précise-t-on dans le bilan. En matière de fraude et de contrebande, les unités de la GN ont procédé à la saisie, dans des opérations distinctes, de 2.102 unités de boissons alcoolisées, 18.600 unités de pétards, 70 qtx de nar-guillé, 4.692 bouteilles de détergent

périmé, ainsi que d'une quantité considérable de produits chimiques destinés à l'industrie de détergents, détaille-t-on dans le bilan. Concernant l'émigration clandestine via la mer, les unités de la GN ont arrêté, dans les deux wilayas d'Ain Témouchent et d'Oran, 3 organisateurs d'émigration clandestine, ainsi que 8 autres individus candidats. Pour

ce qui est de l'immigration clandestine, les unités de la GN ont procédé à l'arrestation dans la wilaya de Khenchela, de 4 ressortissants africains de différentes nationalités et d'un Algérien qui a facilité leur séjour illégal en Algérie, ainsi qu'à la saisie du moyen de transport utilisé à cette fin.

J.K

Le bonheur au travail, oui c'est possible !

Tout le monde cherche le bonheur ou le bien-être. Bonheur ou bien-être riment souvent avec épanouissement professionnel, puisque non seulement vous passez plus de temps au travail qu'avec votre famille, mais votre humeur quotidienne au sein de votre vie familiale est souvent liée à votre journée au bureau. Great Place To Work®, l'acteur de référence sur la qualité de vie au travail accompagnent la transformation culturelle des organisations depuis plus de 25 ans pour apporter aux salariés le bien être, source de bonheur. Pour cet acteur, une entreprise où il fait bon travailler, c'est une entreprise où les collaborateurs font confiance à leur management, se sentent fiers de ce qu'ils font et apprécient les gens avec lesquels ils travaillent mais pour les dirigeants c'est une entreprise où l'on atteint les objectifs, avec des salariés qui donnent le meilleur d'eux-mêmes et travaillent ensemble comme une équipe ou une famille – le tout dans un climat de confiance. Une telle définition paraît dessiner une entreprise du meilleur des mondes alors que le contexte actuel prête à penser le contraire. Mais pourtant de plus en plus d'entreprises prônent de rendre heureux les salariés car elles considèrent qu'heureux, ils sont davantage impliqués et de que par ailleurs la notoriété de l'entreprise permet d'attirer des talents.

La question du bonheur au travail s'impose, et devient un sujet de société, aussi important que la productivité, les cadences de travail et le management. Sujet primordial pour les salariés, il l'est également, de plus en plus, pour les employeurs.

Qu'est ce qui rend les salariés heureux ?

Selon les sondages, le bonheur passerait par une reconnaissance, un respect, une écoute, mais aussi une transparence absolue : certaines entreprises avant-gardistes ont relevé le défi. On peut notamment citer

Harley Davidson ou le groupe allemand Gore-Tex dont la devise est « Have Fun ! Make Money ! ». Un salarié qui se sent valorisé et qui est libre de prendre des initiatives trouvera plus facilement un sens à son travail.

Ainsi, Norauto a signé un accord d'entreprise en faveur de l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail pour une durée de 3 ans, concrétisant ainsi sa volonté d'agir pour le bien-être de ses collaborateurs et l'amélioration constante des conditions de travail. Norauto a mis en place le télétravail par un premier accord d'entreprise en 2009, bien avant que cette idée soit une nouvelle tendance. L'objectif de ce mode d'organisation du travail est de favoriser une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle.

Le Baromètre des salariés BVA-BPI group s'est intéressé entre autres au bien-être au travail des salariés. Ce sondage a été réalisé du 6 au 10 février auprès d'un échantillon représentatif de 1006 salariés âgés de 15 ans et plus. La reconnaissance de son travail (54%), les relations avec ses collègues (52%) ou sa hiérarchie (47%) et l'environnement de travail (44%) sont les fondements de la qualité de vie au travail pour les salariés, tels sont les enseignements de ce baromètre.

Pour être plus heureux au travail, apprenez à penser positif. C'est une clé du bonheur et elle ne dépend que de vous. Le bonheur passe par de bonnes relations avec vos collègues. Concentrez-vous sur les personnes bienveillantes ! Arrivez avec le sourire même si vous êtes stressé. Qu'il est agréable le matin d'entendre quelques mots aimables. Les américains ont souvent tendance à se complimenter sur leur bonne mine ou sur un détail vestimentaire.

Vous ressentirez rapidement un impact positif en envoyant des bonnes ondes à votre entourage professionnel !

Les obligations d'un employeur envers ses salariés

Il est souvent évoqué les obligations du salarié envers son employeur mais l'employeur est lui aussi doit répondre à nombre d'obligations envers son salarié. Ces obligations imposées par la loi peuvent être complétées par celles contenues dans les clauses du contrat de travail qui sont parfois liées aux conventions collectives du secteur par exemple.

A la suite de l'embauche et de la signature du contrat de travail, l'employeur doit s'acquiescer de quelques impératifs, dont les obligations de loyauté et d'adaptation.

Lors de la rédaction du contrat de travail

Puisqu'il revient à l'employeur de rédiger le contrat de travail, celui-ci doit être attentif à proposer des conditions de travail au futur salarié qui remporte son adhésion. Il arrive que pour obtenir un travail les salariés acceptent des conditions qui ne lui sont pas toujours favorables. Mais l'expérience montre que le fait de rédiger un contrat au détriment du salarié se retourne un jour ou l'autre contre l'employeur.

L'employeur doit respecter le contrat

Le contrat signé doit être respecté aussi bien par le salarié que par l'employeur. Tous les aspects cités doivent être respectés : le salaire, les horaires de travail, les tâches à accomplir et les différents avantages obtenus par le salarié. L'employeur ne peut pas changer quoi que ce soit dans le contrat sans l'accord du salarié. Aussi, les éléments essentiels dans les contrats ne doivent en aucun cas être modifiés. Il est obligatoire de remettre un contrat de travail

dûment signé par l'employeur et l'employé.

L'obligation de formation

Pendant l'occupation d'un premier emploi, l'employeur a l'obligation de donner des formations à son salarié pour qu'il puisse effectuer son travail correctement. Il doit également veiller à l'évolution des compétences de ce dernier. L'évolution est valable aussi bien au niveau des tâches de l'entreprise, que de l'organisation. L'employeur doit veiller aux compétences du salarié à occuper son emploi compte tenu de l'évolution des emplois, et des technologies. L'employeur peut proposer au salarié des formations participant au développement de ses compétences. Si l'employeur manque à cette obligation, le salarié peut subir un préjudice, puisque ses compétences vont être obsolètes.

Le respect des droits du salarié Dans l'entreprise, le salarié possède des droits que l'employeur est obligé de respecter. Il a par exemple le droit de garder secrète sa vie privée comme le droit de choisir librement son domicile. Il a également le droit à l'expression, mais ce droit est limité par le respect des autres. Cela veut dire qu'il peut parler à ses collègues, s'exprimer en cas de mécontentement, mais à condition que cela ne nuise pas au travail ou qu'il ne dérange pas ses collaborateurs. Il a également la liberté de garder ses propres opinions. L'employeur est obligé de respecter et de faire respecter les cultures et la religion de tous ses salariés. Et enfin, l'employeur doit respecter la dignité de chacun d'entre eux.

Pourquoi et comment se reconnecter avec la nature ?

Ces dernières années on parle de plus en plus de retour à la nature, de bien-être et d'un droit à la déconnexion. Il est clair que les effets demeurent méconnus même si chacun a pu ressentir l'effet notamment du changement de qualité de l'air. Il existe pourtant de nombreuses raisons d'aller se reconnecter à la nature. Guide des bienfaits et bonne manière de fonctionner.

Les bienfaits d'une connexion avec la nature

Les effets de la nature sur notre corps sont aujourd'hui bien connus. La déconnexion bénéficie d'abord à notre santé. Elle abaisse notre stress, augmente nos défenses naturelles et possède divers bienfaits sur la santé. Il est démontré aujourd'hui qu'une marche en ville ou en forêt n'a pas du tout le même impact notamment sur le rythme cardiaque. Elle entraîne une forte chute du stress et que notre système immunitaire se renforce avec une production amplifiée de cellules tueuses dans l'organisme pour une durée relativement longue. Se mettre au calme permet également de booster notre mental et de prendre du temps pour se reconnecter à soi. Vous vous concentrez davantage sur votre ressenti et vos émotions ce qui rapidement engendre des conséquences positives sur le psychisme. Certaines thérapies comme l'éco-thérapie font d'ailleurs appel à elle pour lutter contre le stress ou la dépression. Ensuite, elle permet de vous déconnecter grâce notamment au paysage et à l'espace, ce qui n'est



pas le moindre de ses avantages. La qualité de l'air, le calme et le silence abaisse largement notre pollution sonore que nous avons tendance à oublier dans les grandes villes. Vous pouvez bénéficier de la musique de la nature qui reste considérée comme relaxante. Vous pouvez vider votre esprit des tracas du quotidien et laisser vaguer vos pensées. Enfin, faire un petit week-end au vert aurait aussi des effets bénéfiques pour l'entreprise puisqu'elle générerait une hausse de la productivité au travail et une créativité amplifiée.

Comment se reconnecter à la nature

Pour vous reconnecter à la nature, il ne faut pas chercher bien loin les solutions. Rien qu'une balade en forêt ou dans un grand espace vert suffit en général à vous apporter les premiers bienfaits. Si vous

n'avez pas la possibilité de sortir de votre ville, des espaces verts y existent à proximité et il ne vous faudra en général qu'une ou deux heures maximum pour les atteindre. Aller faire une balade en forêt avec des amis est à la portée de tous et ne vous demande pas trop d'efforts à partir du moment où vous décidez d'en prendre le temps. Plutôt que de rencontrer vos amis dans un café, vous pourriez ainsi décider d'aller faire un pique-nique en forêt. Si vous n'avez décidément pas le temps, il suffit de vous concentrer sur un élément tel qu'un arbre, une plante pour commencer à vous déconnecter. Il vous suffit de prendre quelques instants pour sortir de votre quotidien. Vous pouvez le faire à votre pause déjeuner comme le matin ou le soir. Il vous suffit de vous concentrer sur l'élément naturel à portée de vos yeux et de vous concentrer sur sa forme,

ses odeurs, ... Faites un sens après l'autre et vous serez en quelques minutes reconnecté à la nature. Vous en disposez de cinq : l'ouïe, le touché, l'odorat, le goût et la vue. Même si vous ne pouvez pas tout manger et qu'il vous faudra au moins un parc pour bénéficier de l'ouïe, vous pouvez normalement activer vos 3 autres sens en toute situation. Il s'agit de ressentir ce qui se passe en vous à chaque fois que vous y faites appel. Bien observer pour en comprendre la complexité représente une troisième manière de bien vous reconnecter à la nature, il s'agit de voir tous les détails au maximum. Si vous êtes dans de grands espaces, vous pouvez vous émerveiller du spectacle. La nature a très certainement fait partie de vos grandes découvertes quand vous étiez petit et devrait naturellement vous rappeler des souvenirs. N'hésitez pas à toucher divers éléments comme une pierre.

L'idéal reste d'allier toujours vos sens avec vos sensations et votre ressenti.

L'utilité en entreprise

Prenez en compte que la nature se trouve partout et n'hésitez pas à organiser vos séminaires proches des villes mais à la campagne. Vous pouvez par exemple le faire dans un gîte comme la société Morning à la place des salles de séminaire habituelles. Cela ne vous coûtera probablement pas plus cher et pourrait être l'occasion d'être dans la déconnexion avec vous et vos salariés. Vous pourrez ainsi mieux les connaître et créer un esprit d'équipe pour ceux qui pourront y participer. D'autres sociétés utilisent des lieux isolés pour la créativité et n'hésitent pas à inviter les clients pour leur soumettre leurs idées créatives ou tout simplement pouvoir prendre le temps de bien analyser leurs besoins. Une bonne occasion de vous reconnecter à la nature tout en vous assurant une meilleure connaissance client et fidélisation. Après une période de stress pour vos équipes, organiser un petit week-end à la campagne peut également s'avérer une bonne solution pour faire redescendre la tension et revigorer l'ensemble de vos équipes. Les ballades ne coûtent rien et pourront leur permettre de fortifier leur organisme et donc de réduire le nombre de maladies (et donc d'arrêts) que pourraient provoquer une présence trop longue dans une ville. Vous pouvez le faire par petits groupes si vous le désirez afin de profiter au maximum.

Mettre en place des processus d'automatisation

L'automatisation si parfois elle génère la peur de perdre son travail, génère en contrepartie des tâches à valeur ajoutée puisqu'elle demande davantage de compétences et qualités professionnelles. Lorsqu'une entreprise entre dans une phase d'hyper croissance, les tâches chronophages se doivent, dans la mesure du possible d'être automatisées. Effectuer manuellement une opération devient rapidement inadaptée notamment dans le cas où elle dépasse un certain volume. Mais quelles sont ces tâches automatisables et comment faire ?

Automatiser ses processus, pourquoi faire ?

Le principal avantage de l'automatisation des processus pour votre entreprise réside dans le gain de temps considérable qu'il entraîne. Éviter l'action humaine sur un bon nombre de tâches plutôt que les effectuer manuellement permet de rendre la société plus agile et plus efficace. Ce changement facilite, en général, les échanges d'informations. Les indicateurs délivrant les informations en temps réel ainsi que des rapports détaillés de performance permettent une vision plus claire. D'un autre côté, l'automatisation de certaines tâches, notamment répétitives, réduit le risque d'erreurs et délivre des données de meilleure qualité. En résumé, en y ayant recours, vos collaborateurs ont davantage le temps de se consacrer à des tâches à plus forte valeur ajoutée. Et en matière de



business, « le temps, c'est de l'argent » !

Définir ce qui doit être automatisé

Avant de vous jeter à l'eau, il vous faut cibler les tâches où l'automatisation s'avère pertinente. Vous devez garder à l'esprit que ce type de processus ne vise pas à remplacer totalement l'humain mais plutôt à lui alléger le travail dans le cadre de certaines tâches à effectuer. Il est question d'éliminer celles chronophages, de natures répétitives ou celles standardisées. Il vous faudra décomposer la journée de vos collaborateurs

pour comprendre là où ils « perdent » du temps afin qu'ils se concentrent sur les opérations plus complexes et intellectuelles, mieux adapter au travail de l'Homme. L'enjeu principal demeure de prioriser les activités pour lesquelles l'automatisation détient le plus d'impact sur la performance de l'entreprise. Il est crucial à cette étape de s'adresser à vos collaborateurs afin qu'ils vous fassent des propositions. Les collaborateurs n'aiment pas de manière générale les tâches répétitives et qui n'ont pas d'intérêt tant sur le plan du travail que sur celui de la reconnaissance des

tâches qu'ils effectuent. Ainsi on l'a bien constaté avec les apports des logiciels qui ont permis au lieu d'effectuer le fastidieux tracé d'un tableau de n'avoir qu'à cliquer sur une icône pour voir apparaître un tableau adapté à leurs besoins. Il en est de même pour les mails identiques qu'on envoie à plusieurs clients ou à tout le personnel. L'automatisation a permis de gagner un temps considérable et de plus permet de joindre les collaborateurs ou les clients en un temps record.

Assurer un suivi grâce à une feuille de route

Automatiser tout ou partie de ses activités est une chose, mais encore faut-il que cela engendre des effets positifs sur votre société. Pour s'en assurer, l'établissement d'une feuille de route s'avère indispensable. Celle-ci permet le suivi de chaque indicateur. Une fois les processus d'automatisation mis en place, vous devez suivre rigoureusement, pour chacun d'entre eux, leur incidence ainsi que leurs évolutions. Établir une feuille de route constitue le moyen de mesurer l'écart entre les résultats attendus de l'automatisation et ceux effectifs.

Liban/Covid-19 : Appels à prolonger le confinement face à une flambée des cas

Les autorités sanitaires au Liban appellent à la vigilance face à une flambée de cas d'infection au Covid-19 alors que les appels à prolonger le confinement se multiplient, selon les médias.

Le Liban vit depuis jeudi au rythme d'un confinement strict qui doit durer jusqu'au 25 janvier. Mais les chiffres restent alarmants. Le ministère de la Santé a annoncé lundi 53 décès supplémentaires, un record quotidien depuis le début de la pandémie. Et 6.154 nouvelles contaminations avaient été recensées vendredi, un pic quotidien.

Le pays de quelque six millions d'habitants a recensé 255.956 cas et 1.959 décès liés au coronavirus.

"Début janvier, nous avons recommandé trois semaines (de confinement) alors que les chif-

fres n'étaient pas aussi élevés. Je maintiens cette recommandation" tandis que le gouvernement a opté pour onze jours, indique Petra Khoury, présidente du Comité national de lutte contre le Covid-19.

"Pour que nous puissions faire une différence, nous avons besoin d'au moins trois semaines d'un bouclage total", confirme-t-elle. De son côté, le président du syndicat des hôpitaux privés, a plaidé pour une période minimale de quatre semaines de confinement. "Le corps médical est certainement épuisé mais ce qui m'inquiète le plus est le nombre de personnes contaminées affluant chaque jour dans les hôpitaux", souligne le même responsable. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé que le taux d'occupation des unités de soins intensifs est désormais de 90,5% dans qua-

siment tout le pays et de 100% à Beyrouth.

Plusieurs hôpitaux, dont celui de l'université américaine de Beyrouth, ont annoncé que leurs services étaient saturés.

"Le taux élevé de tests positifs ainsi que l'augmentation quotidienne du nombre de patients en soins intensifs indiquent que la contamination n'est pas sous contrôle", a regretté mardi Firass Abiad, directeur de l'hôpital universitaire Rafic Hariri à Beyrouth, principal établissement mobilisé dans la lutte contre le coronavirus. Au vu de la situation actuelle, "les restrictions ne peuvent aucunement être assouplies", a-t-il ajouté.

Le Liban espère recevoir mi-février sa première livraison du vaccin anti-Covid-19 américano-allemand Pfizer-BioNTech.

MILA.E

LE POINT DE L'ACTUALITÉ

KHARTOUM

Un calme régnait mardi dans la région du Darfour dans l'ouest du Soudan après des heurts qui ont fait plus de 150 morts et de nombreux blessés, ont indiqué des responsables locaux.

TUNIS

Des heurts ont éclaté pour la quatrième nuit consécutive dans plusieurs villes de Tunisie, où des jeunes ont pris pour cible la police mobilisée pour faire respecter le couvre-feu lié à la pandémie de coronavirus et qui a répliqué avec des gaz lacrymogènes, a indiqué l'agence de presse TAP.

NEW YORK (Nations Unies)

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a fermement condamné l'attaque survenue lundi contre des soldats de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) qui a fait deux morts.

TUNIS

La Tunisie a enregistré 1.795 nouveaux cas d'infection au coronavirus et 58 décès durant les dernières 24 heures, selon le dernier bilan du ministère de la santé publié lundi soir.

ACCRA

Les écoles ont rouvert leurs portes au Ghana après 10 mois d'interruption due à la pandémie de coronavirus (Covid-19), ont rapporté des médias.

DAKAR

L'état d'urgence assorti d'un couvre-feu sanitaire (de 21 heures à 5 heures du matin) décrété le 6 janvier dans les régions de Dakar et Thiès, principaux foyers de Covid-19 au Sénégal, a été prorogé de huit jours à son expiration lundi, a annoncé le ministre de l'Intérieur sénégalais.

RABAT

Le Maroc a enregistré un premier cas de contamination par le variant du nouveau coronavirus apparu au Royaume-Uni chez un Marocain arrivé au Port de Tanger à bord d'un bateau en provenance de Marseille, a annoncé lundi soir le ministère marocain de la Santé dans un communiqué.

NEW YORK (Nations-Unies)

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, se félicite de "progrès tangibles" accomplis ces derniers mois en Libye, dans un rapport remis lundi au Conseil de sécurité qui rappelle la nécessité d'un départ des troupes étrangères et mercenaires d'ici samedi.

BANGUI

Un usager a été tué et plusieurs autres blessés dans une attaque lancée lundi sur le corridor Bangui-Garoua Boulaï, couloir vital pour les activités d'import-export de la Centrafrique, pays enclavé, par des rebelles qui veulent asphyxier la capitale, selon des sources concordantes.

AMINE.R

Chine : Les bénéfices des entreprises d'Etat dépassent les 215 milliards de dollars en 2020

Les entreprises d'Etat administrées par le gouvernement central de la Chine ont vu leurs bénéfices nets combinés atteindre 1.400 milliards de yuans (215,77 milliards de dollars) durant l'année 2020, soit une hausse de 2,1% sur un an, selon les données officielles publiées mardi. Il s'agit de 97 entreprises d'Etat administrées par le gouvernement central du pays qui ont réalisé des revenus combinés de 30.300 milliards de yuans l'année dernière, soit une baisse de 2,2% en glissement annuel, a déclaré Peng Huang, porte-parole de la Commission de supervision et

d'administration des biens publics du Conseil des Affaires d'Etat, lors d'une conférence de presse. En décembre dernier, les revenus de ces entreprises ont connu leur cinquième mois consécutif de croissance à 3.700 milliards de yuans, soit une hausse de 11,7% sur un an. L'investissement en actifs fixes des entreprises d'Etat administrées par le gouvernement central, hors investissements immobiliers, a augmenté de 1,9% sur un an pour atteindre 2.800 milliards de yuans en 2020, malgré l'impact négatif du COVID-19, selon la commission.

A.E

Boeing 737 MAX

Le régulateur européen autorisera "la semaine prochaine" son retour en vol

L'agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) autorisera "la semaine prochaine" le retour en vol du Boeing 737 MAX, après des modifications effectuées sur l'appareil à la suite de deux accidents ayant coûté la vie à 346 personnes, a annoncé mardi le directeur du régulateur européen, Patrick Ky. "Nous pensons la publier (la directive de navigabilité, NDLR) la semaine prochaine. Le MAX pourra de notre point de vue voler à nouveau (en Europe) à partir de la semaine prochaine", a expliqué M. Ky lors d'une conférence de presse par vidéo avec l'association allemande de la presse aéronautique Luftfahrt-Presse-Club (LPC). "Nous avons atteint le stade où nos quatre prérequis ont été remplis", a poursuivi M. Ky, citant "la bonne compréhension de ce qui s'était passé", le fait que "tous les facteurs qui ont contribué aux accidents soient réglés", qu'un certain nombre de points "critiques" puissent être vérifiés par l'EASA elle-même et que les pilotes soient "correctement informés et entraînés". En novembre, l'Agence de l'aviation américaine (FAA), l'organisme de certification primaire s'agissant d'un avion américain, puis les autorités brésiliennes, avaient donné leur feu vert pour la remise en service. Le Canada a annoncé lundi qu'il allait autoriser la reprise dès mercredi des vols sur son territoire du Boeing 737 MAX. L'autorisation de voler en Europe pour le 737 MAX signifie que Boeing, assommé par les déboires de la dernière génération de son moyen-courrier et par la crise du coronavirus, va pouvoir reprendre ses livraisons à destination du continent. Le constructeur peut donc espérer améliorer sa rentabilité, les clients réglant la majeure partie de la facture au moment où ils prennent possession des avions.

AMINE.R

Covid-19

Au moins 2.041.289 décès dans le monde

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 2.041.289 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi mardi par des médias à partir de sources officielles.

Plus de 95.476.360 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. Sur la journée de lundi, 9.002 nouveaux décès et 512.975 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers

bilans sont les Etats-Unis avec 1.385 nouveaux morts, l'Allemagne (989) et le Royaume-Uni (599) décès.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 399.003 décès pour 24.079.205 cas recensés, selon le comptage de l'université américaine Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 210.299 morts et 8.511.770 cas, l'Inde avec 152.556 morts (10.581.837 cas), le Mexique avec 141.248 morts (1.649.502 cas), et le Royaume-Uni avec 89.860 morts (3.433.494 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 177 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Slovaquie (154), la République tchèque (137), la Bosnie (137), l'Italie (137). L'Europe totalisait mardi à 11H00 GMT 665.607 décès pour 30.819.585 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 552.535 décès (17.440.653 cas), les Etats-Unis et le Canada 417.077 décès (24.792.150 cas), l'Asie 231.560 décès (14.683.049 cas), le Moyen-Orient 93.944 décès (4.423.288 cas), l'Afrique 79.621 décès (3.286.098 cas), et l'Océanie 945 décès (31.543 cas).

A.Z

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTES NUMÉROS

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Handisport / directoire

"Le MJS n'a pas reçu de correspondance de l'IPC" (Khaldi)

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) n'a été destinataire d'aucune correspondance émanant du Comité international paralympique (IPC) au sujet de la suspension pour "mauvaise gestion" en novembre dernier du bureau exécutif de la Fédération algérienne handisport (FAH), a indiqué mardi le ministre Sid Ali Khaldi. "Je n'ai reçu aucune information ou correspondance de l'instance internationale à ce sujet", a affirmé Sid Ali Khaldi à la presse au sujet d'une prétendue saisine de l'IPC par l'ancien bureau de la FAH suspendu, et qui a été remplacé juste après par un directoire provisoire pour gérer les affaires courantes. La décision de suspension de l'ancien bureau présidé par Mohamed Hachfa, a été prise "sur la base d'un rapport de l'inspection générale du MJS" et a été "accueillie favorablement par l'ensemble des athlètes de la FAH qui dispose aujourd'hui d'un directoire provisoire", a ajouté le ministre en marge d'une activité consacrée à la jeu-

nesse au complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). L'instance fédérale a expliqué de son côté à l'APS qu'un des membres suspendus s'était plaint auprès de l'IPC qui s'est enquis pour sa part de la situation prévalant à la FAH dans une correspondance.

Le MJS a désigné Noureddine Nemer à la tête du directoire de la FAH installé en novembre suite à la suspension de Mohamed Hachefa et son bureau exécutif pour "mauvaise gestion". Selon la décision du MJS, le directoire est chargé de "la gestion des affaires courantes et d'assurer la continuité des activités de la Fédération algérienne handisport pour le reste de la durée de l'actuel mandat olympique". La suspension de Mohamed Hachefa et son bureau fédéral intervient dans le cadre des visites de contrôle et d'inspection effectuées au niveau des différentes fédérations nationales, en vue de la prochaine opération de renouvellement des instances sportives.

J.K

Volley-ball/Coupe arabe des clubs

Le WA Tlemcen invité à l'édition de Bahreïn

Le WA Tlemcen a été invité à prendre part à la coupe arabe des clubs champions de volley-ball, dont le coup d'envoi sera donné le 18 mars prochain à Bahreïn, a-t-on appris mardi de la direction de ce club. Le président du club sportif amateur du WAT, Nacereddine Souleyman a indiqué, à l'APS, que la fédération algérienne de la discipline a porté son choix sur son équipe pour participer au prochain rendez-vous arabe, ajoutant que les "Zianides" ont donné une suite favorable à cette invitation. En perspective de cette épreuve, la formation du WAT, pensionnaire du championnat du premier palier en Algérie a entamé, il y a quelques jours, ses préparatifs "après avoir reçu le feu vert des autorités compétentes", a souligné le même responsable.

Nacereddine Souleyman s'est

dit, en outre, optimiste quant à "un parcours honorable" lors de cette coupe arabe, poursuivant que les joueurs et le staff technique "sont tous animés d'un réel désir pour donner une belle image du volley-ball algérien lors de cette compétition".

Il a rappelé que son équipe était sur une courbe ascendante la saison passée, interrompue en mars 2020 à cause de la pandémie du coronavirus, "comme l'attestait notre qualification aux quarts de finale de la coupe d'Algérie qui n'était pas allée à son terme, tout en assurant prématurément son maintien parmi l'élite". Le club sportif amateur du WAT gère, outre la section volley-ball, celles de l'haltérophilie et de la natation. Il est également chargé des catégories jeunes de football, a fait savoir le même responsable.

M.M

Foot/ Ligue espagnole

Deux matchs de suspension pour Lionel Messi

Le joueur vedette du FC Barcelone (Liga espagnole de football) l'Argentin Lionel Messi, expulsé dimanche en finale de la Supercoupe d'Espagne face à l'Athletic Bilbao (2-3) pour un vilain geste contre un adversaire, a écopé de deux matchs de suspension, rapportent mardi les médias locaux. Expulsé pour la première fois avec le Barça dimanche dernier en finale de la Supercoupe d'Europe au bout de son 753e match, Lionel Messi a été sanctionné de deux matchs de suspension.

Messi (33 ans) pouvait clairement craindre une lourde sanction après son

geste de dimanche soir, estime la presse espagnole. En finale de la Supercoupe d'Europe, en toute fin de prolongation, et alors que son équipe était sur le point de s'incliner (2-3), la 'Pulga' s'en prenait à Asier Villalibre, dont le marquage était visiblement un peu de trop pour l'Argentin.

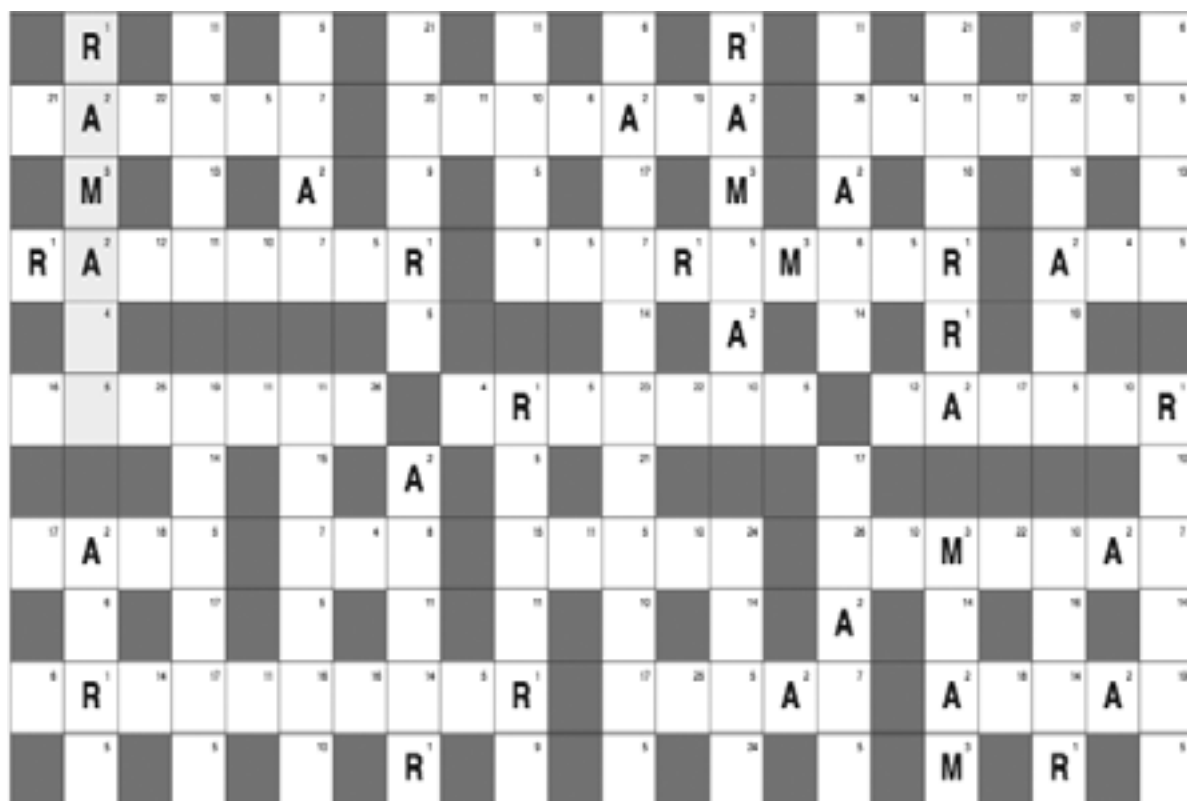
Carton rouge direct.

Le premier de la carrière de Messi en Catalogne après 753 matches avec le maillot blaugrana. Le capitaine du Barça manquera donc le déplacement de son équipe à Cornella en Coupe du Roi ce jeudi, puis le voyage à Elche, dimanche en Liga.

P.O



Mots codés

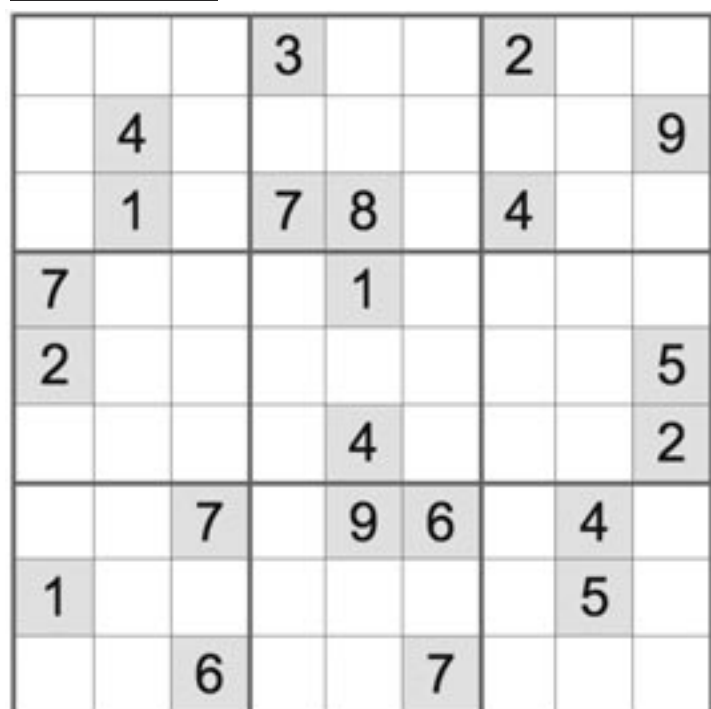


Mots mélangés

ABLATION ALEA
ALOYAU APOLOGIE
ASPE AVENTURE AVIS
BADGE BADIN
BOSSE CROTTIN ELFE
FANA GALA GARANTIE
GERONTE GROSSISTE
LATINISTE
MAZOUT NOTE OBOLE
OSERAIE POLOCHON
POSTAL POUSSEUR
QUETER
RATURER RELIURE
RENE RENGAINE
RETORS SCELLER
TETANIE TINTER
TIRETTE TOCCATA

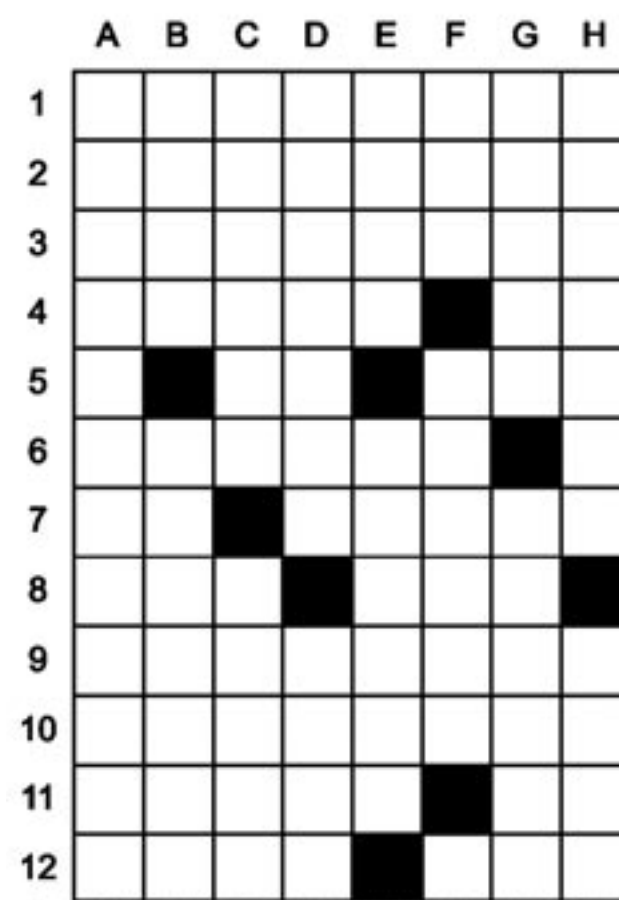


Sudoku



Solution sudoku

Mots croisés



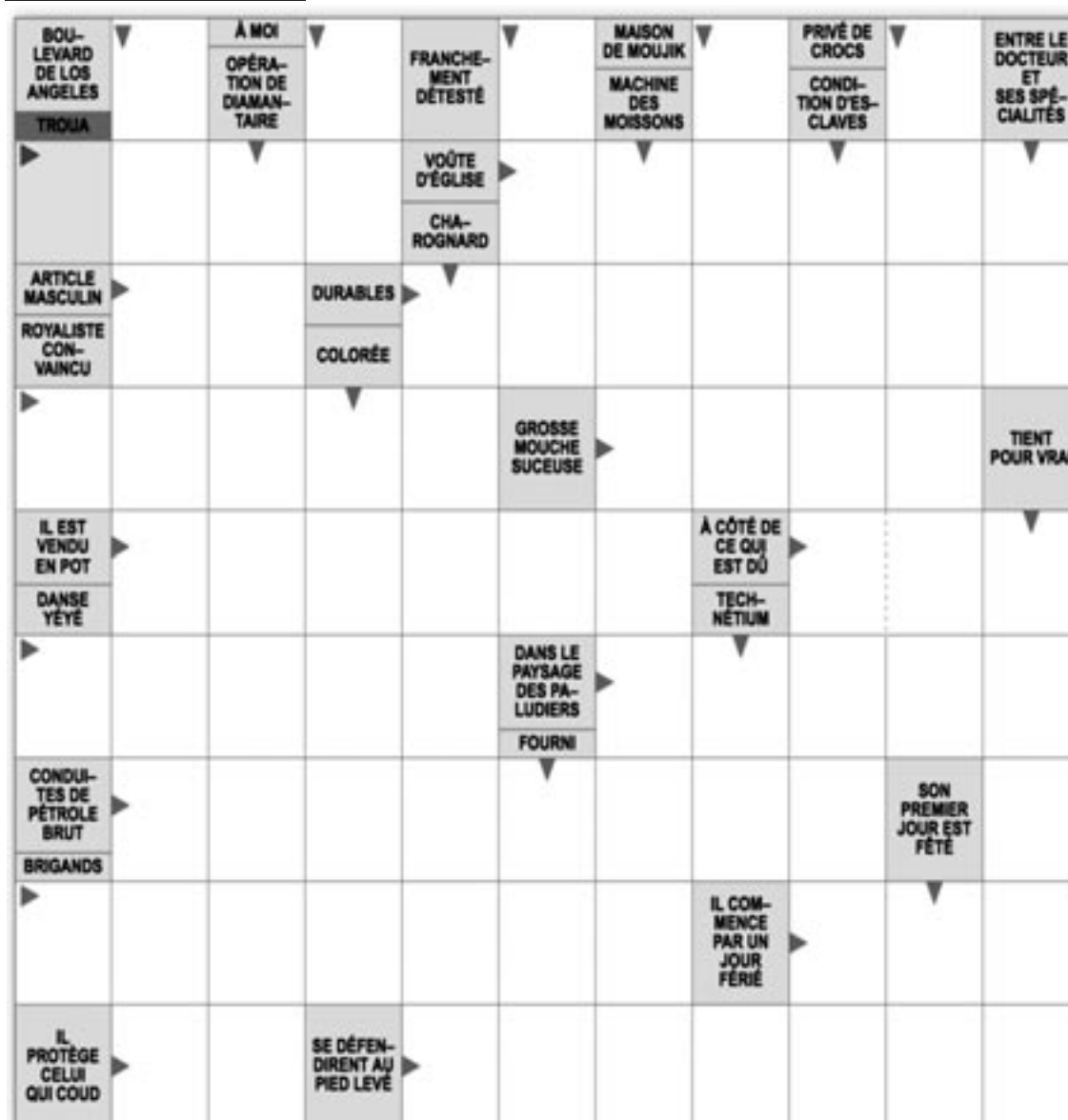
HORIZONTALMENT :

1. Placée entre des feuilles. 2. Peuvent être victimes d'un joli cœur. 3. Noix de cajou. 4. Majestueux. Morceau de verre. 5. Garde l'anonymat. Sac d'embrouilles. 6. L'ami de Célestine. 7. A généralement le dos au mur. Instrument de taille. 8. Organisme européen. Oiseau disparu. 9. Se montre très mauvais interprète. 10. Où il fut question d'être. 11. Désavouait. Indication routière. 12. Qui est triple. Saint-pierre en mer.

VERTICALEMENT :

A. Supplique moyenâgeux. B. Un milliard de fois moins. Refaire des taches. C. Il a bonne mine. Terme musical. D. Mystères et boules de gomme. Celui de l'ami est un refuge. E. Vieille pièce. Prenant ses distances. F. Luth. Excessif en mal. G. Fils de Robert le Fort. Agrément une toilette féminine. H. Qui maîtrise désormais son art. Il coule en de vertes régions

Mots fléchés



de l'administration

www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

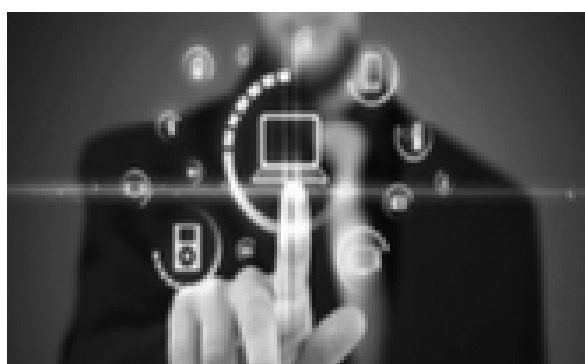


023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**UNIVERSITÉ DE GUELMA
18.000 INSCRITS À LA
PLATEFORME NUMÉRIQUE DE
L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE
(RESPONSABLE)**



L'université du 8 mai 1945 de Guelma a délivré un total de 18.000 identifiants et mots de passe aux étudiants et aux enseignants pour leur permettre d'accéder à la plateforme numérique d'enseignement à distance de l'année universitaire 2020-2021, a indiqué mercredi le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, Salah Aggoun. S'exprimant en marge du lancement d'une nouvelle plateforme sur le site Web de l'université, consistant en un espace numérique dédié aux professeurs hébergé dans la salle de conférences "Saci Benhamia", le responsable a affirmé à l'APS qu'un total de 1.000 enseignants ainsi que 17.000 étudiants de diverses filières ont obtenu leur identifiant et mot de passe pour pouvoir suivre, normalement leurs cours via la plateforme numérique. Il a ajouté que l'université a mis en ligne tous les cours, les conférences et les mémoires de fin d'études de toutes les filières sur la plateforme numérique, permettant aux enseignants et aux étudiants de communiquer entre eux et de suivre le programme pédagogique pendant l'année universitaire 2020-2021 de manière appropriée selon un système de rotation reposant sur le présentiel et l'enseignement à distance. S'agissant des étudiants vivant dans les zones d'ombre, M. Aggoun a expliqué que l'université a consacré des espaces Internet dans tous les centres, départements et facultés au profit des étudiants qui n'ont pas accès aux moyens informatiques, au même titre que ceux qui résident dans des régions non encore raccordées au réseau Internet et les étudiants hébergés dans les résidences universitaires pour leur permettre de poursuivre facilement leurs cursus. Par ailleurs, concernant l'espace numérique destiné aux enseignants et lancé aujourd'hui en présence de tous les responsables pédagogiques de l'université, le recteur a souligné que cette plateforme s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions élaborées conformément à une stratégie étudiée de numérisation complète de l'université. La même source a également fait savoir que cet espace constitue une "fenêtre" sur le travail effectué par les enseignants, notamment les cours pédagogiques, en plus de superviser les mémoires de fin de cursus universitaire.

SKIKDA :

**saisie de plus de
30 kg de cannabis
dans la commune
d'El Marsa**

La brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Azzaha relevant de la sûreté de wilaya de Skikda a saisi plus de 30 kilos de cannabis et arrêté deux (2) individus âgés entre 33 et 35 ans dans la commune d'El Marsa, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps de sécurité. L'opération de saisie a été effectuée suite aux informations parvenues à la brigade de police judiciaire relevant qu'un groupe criminel était sur le point de conclure une vente portant sur une quantité importante de drogue dans la wilaya de Skikda, dans la commune d'El Marsa précisée, a précisé la même source. Les enquêteurs, a-t-on indiqué de même source, après avoir surveillé les déplacements et les faits et gestes des membres de ce réseau, ont tendu une souricière qui avait conduit à l'arrestation de deux individus dans la commune d'El Marsa, où 275 plaques de cannabis, d'un poids total estimé à plus de 30 kilos ont été découvertes. Une fois l'enquête achevée, un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre des deux mis en cause qui ont été traduits devant le parquet compétent près le tribunal d'Azzaha lequel a ordonné leur emprisonnement.

**La pandémie fait décoller
le prix du fret maritime en
provenance de Chine**

Les prix pour assurer le transport de marchandises depuis la Chine sont en forte hausse ces derniers mois, conséquence de la pandémie qui dope la demande en produits manufacturés et change les habitudes de consommation. "Il existe plusieurs mesures différentes des coûts du transport maritime mondial, mais toutes indiquent une forte hausse au cours des derniers mois", ont relevé les analystes de Capital Economics. Indice phare du marché, le Baltic Dry Index (BDI), qui fournit une estimation moyenne des tarifs pratiqués sur 20 routes de transport en vrac de matières sèches (minerais, charbon, métaux, céréales, etc.) cotait mercredi 1.828 points, contre 1.111 points à son plus bas mi-novembre.

Plus encore, le Freightos Baltic Index, "qui mesure le coût du transport de conteneurs, pertinent pour le transport de produits manufacturés", toujours selon les analystes de Capital Economics, a presque quadruplé pour la route de la Chine vers l'Europe depuis fin octobre, de même que celui de

la Chine vers la côte ouest des États-Unis depuis le début de l'été. L'augmentation des coûts de transport maritime reflète une combinaison de facteurs, le principal étant le changement des habitudes de consommation provoqué par la pandémie. "Sans voyages, concerts ni dîners en ville, les Européens et les Nord-Américains dépensent leur argent en biens de consommation, dont beaucoup sont importés d'Asie", explique Marc Levinson, économiste et historien. De plus, "la capacité du fret aérien a chuté de façon spectaculaire, obligeant certaines marchandises à voyager par mer", complète Joanna Konings, analyste d'ING, de quoi "ajouter à la pression exercée sur la capacité de fret maritime et entraîner une hausse des prix, voire des pénuries". Cette poussée de fièvre "sera probablement de courte durée" tempèrent les analystes de Capital Economics, du fait des campagnes de vaccination et de la levée espérée des mesures de confinement permettant "aux modes de consommation de revenir à la normale". M.L.

**Djerad souhaite un bon retour au pays
au Président Tebboune, opéré du pied
"avec succès"**

Le Premier ministre, Abdelmadjid Djerad a exprimé, mercredi sa joie à l'issue de l'opération chirurgicale subie "avec succès" par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au niveau du pied droit, lui souhaitant "prompt rétablissement et un bon retour au pays".

"Dieu soit loué pour le succès de l'opération chirurgicale subie par le Président de la République, au niveau du pied droit. Je lui souhaite un bon retour au pays et un prompt rétablissement", a écrit le Premier ministre sur son compte Twitter. "Nous travaillerons de concert pour le progrès et le bien-être de notre chère patrie", a-t-il ajouté. Pour rappel, la Présidence de la République avait annoncé dans un communiqué que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait été opéré du pied droit avec succès, mercredi en Allemagne, précisant qu'il devrait regagner le pays "dans les prochains jours". A.Z.

**Arrestation de 12 individus et saisie
d'une quantité d'armes blanches à Alger
(Sûreté de wilaya)**

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel, arrêtant 12 individus qui formaient une bande de quartier et qui étaient impliqués dans des affaires liées à la promotion et à la consommation de drogue et à l'atteinte à l'ordre public.

L'affaire qui concernait également la préparation d'armes à l'effet de les utiliser dans des agressions, des rixes, à même d'entraver les missions des forces publiques, outre la destruction délibérée des biens de l'État ainsi que l'atteinte à la sécurité publique, a été élucidée sur la base de l'exploitation d'informations sur le terrain et de diverses pétitions rédigées par les habitants du quartier.

Un individu en possession de 112 g de drogue a été ar-

rêté, a indiqué mercredi un communiqué des services de la sûreté nationale.

Le plan sécuritaire avait abouti à "l'arrestation de deux suspects, avec la rédaction d'un mandat de perquisition pour les autres. Conformément aux procédures légales stipulées, 3 bâtons en bois de fabrication artisanale, des armes blanches et des sacs en plastique préparés pour stocker de la drogue ont été saisis", a ajouté la même source.

Après achèvement de toutes les procédures juridiques en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent.

A.Z.

ZONE D'OMBRES

**Pour des solutions innovantes en faveur
d'un raccordement rapide et efficace
à l'énergie (ministère)**

Le ministère de l'Énergie a affirmé l'impératif d'encourager le recours aux nouveaux mécanismes et aux solutions innovantes en matière de raccordement à l'énergie en vue de prendre en charge de manière rapide et efficace les zones d'ombre. "Dans le cadre des solutions innovantes adoptées par le secteur visant à prendre en charge de manière rapide et efficace les zones d'ombre, l'entreprise Naftal a réalisé des flots propulsés destinés principalement aux populations des régions isolées", lit-on sur la page Facebook du ministère de l'énergie. "Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des zones d'ombre a concerné les wilayas d'Ouargla, Tlemcen, Oum El Bouaghi, Tébessa, Tيارت, Chlef, Saïda, Mascara et Djelfa", a précisé la même

source.

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar avait insisté lors d'une réunion d'évaluation du secteur tenue lundi dernier sur "la détermination du secteur à faire passer la prise en charge des zones d'ombre de manière rapide et efficace et permanent, procédant à l'activation et l'encouragement de tous les nouveaux mécanismes innovants en matière de raccordement et approvisionnement". Dans le cadre du raccordement prévu dans le programme ciblant les zones d'ombre, le ministère a fait état de 822 projets qui ont été réalisés pour l'électricité (soit un taux de 19%) sur un objectif 4.381 projets et 482 projets réalisés dans le domaine du gaz sur 1.882 projets prévus (25%).

AMINE.Y

**HANDBALL /
MONDIAL-2021
(TOUR PRINCIPAL) :**

**RÉSULTATS
PARTIELS DES
MATCHS**

Résultats partiels des rencontres du tour principal et des matchs de classement du Mondial-2021 de handball, joués prévus mercredi en Egypte :

Tour principal / Groupe III :

Suisse - Islande 20-18

France - Algérie 29-26

Portugal - Norvège (20h30)

Classement: Pts

1. Portugal 4

2. France 4

3. Islande 2

-, Norvège 2

-, Suisse 2

6. Algérie 0

Groupe 4 :

Macédoine du Nord - Slovénie 21-31

Fédération russe de handball (RHF) - Egypte 23-28

Suède - Biélorussie (20h30)

Classement: Pts

1. Suède 4

-, Slovénie 4

-, Egypte 4

4. Russie* 3

5. Biélorus 1

6. Macédoine du Nord 0

NDLR: Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.